

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

RAPPORT D'EVALUATION DE LA PERFORMANCE 2022 DES STRUCTURES

Février 2023

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANPTIC	:	Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication
BCMP	:	Bureau Comptable Matière Principal
CASEM	:	Conseil d'Administration du Secteur Ministériel
CMLS/IST	:	Comité Ministériel de Lutte contre le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles
CTE	:	Comité Technique d'Evaluation
DAD	:	Direction des Archives et de la Documentation
DAF	:	Direction de l'Administration des Finances
DCPM	:	Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
DDII	:	Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation
DGAP	:	Direction Générale des Activités Postales
DGDI	:	Direction Générale de Développement de l'Industrie Numérique
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGF	:	Direction de la Gestion des Finances
DGICE	:	Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques
DGTIC	:	Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication
DMP	:	Direction des Marchés Publics
DRH	:	Direction des Ressources Humaines
DSI	:	Direction des Services Informatiques
ITS	:	Inspection Technique des Services
LA POSTE BF	:	LA POSTE Burkina Faso
MENPTD	:	Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale
MTDPCE	:	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques
PADTIC	:	Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
PBNT	:	Projet Backbone National des Télécommunications
PNDES	:	Plan National de Développement Economique et Social
PRICAO-BF	:	Programme Régional des Infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest Composante Burkina Faso
RESINA	:	Réseau Informatique National de l'Administration
ST-AES	:	Secrétariat Technique d'Analyses et des Etudes Stratégiques
WURI	:	Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest

Sommaire	
SIGLES ET ABBREVIATIONS	1
RESUME	3
INTRODUCTION	4
I. RESUME DE LA METHODOLOGIE D'EVALUATION DES PERFORMANCES	4
I.1. Calcul de la performance globale de la structure	5
I.2. Calcul de la performance globale du ministère	6
I.3. Elaboration du rapport de performance	6
II. PRESENTATION DES STRUCTURES DU MDENP	7
III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION	8
III-1 L'efficacité des structures	8
III-2 L'efficience des structures	9
III-3 Niveau de gouvernance	11
III-4 Niveau de performance globale des structures évaluées du MDENP	13
III-5 Performance globale du MDENP	14
IV. FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE 2020	14
V. RECOMMANDATIONS	16
CONCLUSION	17
ANNEXES :	18

RESUME

Selon l'article 5 du décret n° 2017-0625/PRES/PM/MFPTPS du 18 juillet 2017 portant modalités d'évaluation des structures de l'Administration publique, l'évaluation est conduite dans chaque département ministériel ou institution de l'Etat par un comité technique d'évaluation dont la liste nominative des membres est précisée annuellement par un arrêté du ministre ou du président d'institution. A cet effet, pour l'exercice 2022, la liste nominative des membres du Comité Technique d'Evaluation (CTE) du MTDPCE a été précisée par l'arrêté n°2023-000032/MTDPCE/CAB du 19 avril 2023, portant nomination des membres du comité technique d'évaluation de la performance des structures du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques au titre de l'année 2023. Pour exécuter/dérouler sa mission, le comité s'est appuyé sur le guide méthodologique du décret suscité.

Le processus a été participatif. Il a débuté le 31 Janvier 2023 par une séance de présentation de la plateforme, conçue au cours de l'année 2022 pour prendre en charge la planification et le reporting des activités des structures, l'évaluation de leur performance ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations. A l'issue de la présentation, les données de vingt-une (21) structures opérationnelles et de deux (02) structures de pilotage ont été renseignées dans ladite plateforme. Par la suite, le CTE a procédé à l'évaluation des structures en présence de leurs responsables ou représentants et à l'élaboration de leurs rapports provisoires de performance ainsi que du rapport global de performance du ministère. Les rapports des différentes structures ont été amendés par celles-ci et pré-validés par le CTE avant la soumission aux membres du CASEM, pour validation.

Le Cabinet et le Secrétariat général, structures de pilotage et de coordination, ont été évalués sur le critère de gouvernance étant donné que leurs missions sont hors du périmètre du programme d'activités global du ministère.

L'évaluation de la performance des autres structures s'est basée sur trois critères : (i) efficacité, (ii) efficience et (iii) gouvernance. L'évaluation du quatrième critère relatif à l'impact doit se faire dans le cadre de l'appréciation de la performance du budget programme qui n'était pas disponible au moment de la présente évaluation.

Ainsi, la performance globale du ministère, à l'issue de cette évaluation, est de 62,93% et est jugée satisfaisante. Les performances par critères donnent : l'efficacité 71,05%, l'efficience 21,21% et la gouvernance 83,58%.

La performance globale aurait été meilleure si :

- les cadres de concertation avaient été régulièrement tenus dans toutes les structures ;
- les délais de traitement des actes étaient bien observés et les référentiels de procédures disponibles dans l'ensemble des structures ;
- les nominations aux postes de responsabilité étaient toutes effectives ;
- les activités avaient connu un meilleur niveau de réalisation.

Au regard des difficultés auxquelles les structures ont été confrontées, un certain nombre de recommandations ont été formulées dans l'optique d'améliorer leur performance pour l'année 2023. Il s'agit essentiellement d'améliorer le niveau de gouvernance et d'efficacité des structures.

INTRODUCTION

Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE) a pour mission, selon les termes du décret n°2022-0026/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant attributions des membres du Gouvernement, d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de transition digitale, des postes et des communications électroniques.

La conduite efficace de cette mission s'est traduite, en 2022, par la recherche d'une plus grande performance des structures du département ministériel à travers la mise en œuvre d'activités cohérentes et pertinentes adoptées par le Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM) du 31 mai 2022.

Ces activités structurantes qui concourent à l'atteinte des objectifs assignés au département sont réparties en quatre (04) programmes budgétaires à savoir : le Programme Développement d'infrastructures de communications électroniques, le Programme Transformation et écosystème numériques, le Programme Appui au sous-secteur postal et le Programme Pilotage et soutien aux structures du MTDPCE.

L'exercice d'évaluation, objet du présent rapport, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi-évaluation harmonisé appliqué à l'analyse des performances de toutes les structures de l'Etat. Il permet l'application d'outils pour la mesure de la performance suivant des critères préétablis. Les réalisations effectives de l'année sont comptabilisées et analysées par rapport aux objectifs initiaux. Les écarts font l'objet de justification. A ce titre, les résultats de cet exercice constituent un instrument d'information et d'aide à la décision.

Le rapport de performance fournit, pour chaque département ministériel, les résultats de l'évaluation de toutes ses structures (centrales, rattachées et de mission) sur la base des activités qui leur ont été assignées pour une année budgétaire.

Le présent rapport, portant sur l'évaluation du MTDPCE pour l'année 2022, s'articule autour de cinq (05) grands points : (i) le résumé de la méthodologie d'évaluation des performances, (ii) la présentation des structures du MTDPCE, (iii) les principaux résultats en termes de niveau de performance des structures, (iv) les faits marquants et chiffres clés de l'année 2022 et (v) les recommandations.

I. RESUME DE LA METHODOLOGIE D'EVALUATION DES PERFORMANCES

Conformément au décret n°2017-625/PRES/PM/MFPTPS du 18 juillet 2017 portant modalités d'évaluation de la performance des structures de l'Administration publique, l'évaluation de la performance repose principalement sur la détermination de quatre critères qui sont : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance. Le critère « impact » devant être tiré du rapport du budget programme, n'étant pas disponible actuellement, le Comité technique d'évaluation s'est fondé sur la combinaison des critères d'efficacité, d'efficience et de gouvernance pour déterminer la performance globale du MTDPCE.

La performance globale du ministère est la moyenne arithmétique des performances individuelles des structures évaluées.

L'appréciation qualitative des indicateurs de performance est faite selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90 - 100]	Excellente
[60 - 90[	Satisfaisante
[50 - 60[	Moyenne
[30 - 50[	Faible
[0 - 30[	Très faible (critique)

I.1. Calcul de la performance globale de la structure

Pour le calcul de la Performance Globale de la Structure (PGS), les critères de l'efficacité (Ea), de l'efficience (Ei), de la gouvernance et de l'impact sont pondérés selon la formule ci-après :

$$\text{PGS} = (0,60 \times \text{Efficacité}) + (0,20 \times \text{Efficience}) + (0,15 \times \text{Gouvernance}) + (0,05 \times \text{Impact}).$$

En rappel, l'impact étant tiré du rapport de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible, ce critère n'est donc pas pris en compte dans la détermination de la performance globale des structures et du ministère. Par conséquent, c'est la formule suivante qui est appliquée :

$$\text{PGS} = (0,65 \times \text{Efficacité}) + (0,20 \times \text{Efficience}) + (0,15 \times \text{Gouvernance})$$

I.1.1. L'Efficacité (Ea)

L'efficacité est calculée à travers deux indicateurs : le Taux Global de Réalisation des Objectifs (TGRO) et le Coefficient Temps (CT) auxquels sont affectées respectivement les pondérations 60% et 40%.

Les formules de calcul des indicateurs sont les suivantes :

- ❖ **TGRO** = (somme des taux de réalisation des activités / nombre total des activités) ;
- ❖ **CT** = NART/NAP

CT: Coefficient Temps

NART: Nombre d'Activités Réalisées à Temps

NAP : Nombre d'Activités Programmées.

Pour déterminer le niveau d'efficacité de la structure, la formule suivante est utilisée :

$$\text{Efficacité} = (\text{Taux Global de Réalisation des Objectifs} \times 60\% + \text{Coefficient Temps} \times 40\%)$$

I.1.2. L'efficacité (Ei)

L'efficacité est calculée en faisant le rapport des différences des coûts prévisionnels et effectifs des activités entièrement réalisées. Elle se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Efficacité} = \frac{(\text{Coût prévu des activités réalisées à 100\%} - \text{coût effectif des activités réalisées à 100\%})}{\text{Montant total dépensé}} \times 100$$

I.1.3. La gouvernance

Ce critère est évalué en faisant la moyenne des taux des sept (07) indicateurs suivants :

- existence de texte d'organisation ;
- pourcentage de responsable(s) disposant d'un acte de nomination ;
- existence de fiches de poste de travail ;
- niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation ;
- existence de référentiel sur les procédures et délais de traitement des actes ;
- pourcentage d'agents publics évalués dans les délais ;
- pourcentage de documents et activités publiés.

La valeur de la qualité de la gouvernance s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des taux atteints par les différents indicateurs

I.2. Calcul de la performance globale du ministère

La Performance Globale du Ministère (PGM) est obtenue en calculant la moyenne arithmétique des performances de ses différentes structures.

$$\text{PGMTDPCE} = (\text{PGS}_1 + \text{PGS}_2 + \dots + \text{PGS}_{21}) / 21$$

I.3. Elaboration du rapport de performance

Le processus d'évaluation de la performance des structures du MTDPCCE s'est déroulé selon les étapes ci-dessous :

- la mise en place du Comité technique d'évaluation à travers l'arrêté n°2023-000032/MTDPCE/CAB du 19 avril 2023, portant nomination des membres du comité technique d'évaluation de la performance des structures ;
- la tenue d'une réunion de cadrage avec les membres dudit comité, le 31 janvier 2023 ;
- la présentation de la plateforme de suivi des activités et d'évaluation des performances, le 31 janvier 2023 ;
- la saisie des données des structures du 31 janvier au 03 février 2023 ;

- la tenue des séances d'évaluation des structures en présence de leurs représentants, du 07 au 09 février 2023 ;
- l'élaboration des projets de rapports de performance des structures et de l'état de mise en œuvre des recommandations antérieures, du 13 au 17 février 2023 ;
- la soumission du rapport global de performance à la validation du CASEM.

Ce processus a permis de produire le présent rapport de performance sur la base des résultats de l'évaluation des activités des différentes structures au titre de l'année 2022.

II. PRESENTATION DES STRUCTURES DU MTDPC

Pour l'exercice 2022, les structures du MTDPC ayant fait l'objet d'évaluation sont listées dans le tableau ci-dessous :

N°	Dénomination	Sigle
Structures centrales		
1.	Cabinet	CAB
2.	Secrétariat général	SG
3.	Direction Générale des Activités Postales	DGAP
4.	Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique	DGDI
5.	Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques	DGICE
6.	Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication	DGTIC
7.	Inspection Technique des Services	ITS
8.	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles	DGESS
9.	Direction des Archives et de la Documentation	DAD
10.	Direction de l'Administration des Finances	DAF
11.	Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle	DCPM
12.	Direction des Marchés Publics	DMP
13.	Direction des Ressources Humaines	DRH
14.	Bureau Comptable Matières Principales	BCMP
15.	Secrétariat Technique d'Analyse et des Etudes Stratégiques	STAES
16.	Direction des Services Informatiques	DSI
17.	Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation	DDII
Structures rattachées		
18.	Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication	ANPTIC
19.	LA POSTE Burkina Faso	LA POSTE BF
Structures de mission		
20.	Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication	PADTIC
21.	Projet Backbone National des Télécommunications	PBNT
22.	Projet e-Burkina	e-Burkina
23.	Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest	WURI

III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION

Les principaux résultats, portant sur l'évaluation, sont présentés selon les (03) critères de performance retenus que sont : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience et (iii) la gouvernance.

III-1 Efficacité des structures

L'efficacité permet d'appréhender l'effort des structures dans l'atteinte des objectifs fixés et dans la conduite des activités. L'appréciation du niveau d'efficacité a donc concerné vingt-une (21) structures opérationnelles sur les vingt-trois (23) concernées par la présente évaluation. Le Cabinet et le Secrétariat Général ne disposent pas habituellement d'activités inscrites dans le programme du ministère ; de ce fait, ils n'ont pas fait l'objet d'évaluation pour ce critère.

Les niveaux d'efficacité des vingt-une (21) structures sont fournis dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Répartition des structures du MTDPCE selon l'efficacité en 2022

Structures	Efficacité	Appréciation
<u>DMP</u>	100,00%	Excellente
<u>DAF</u>	100,00%	Excellente
<u>DDII</u>	100,00%	Excellente
<u>ITS</u>	100,00%	Excellente
<u>DSI</u>	100,00%	Excellente
<u>e-Burkina</u>	91,56%	Excellente
<u>DAD</u>	81,00%	Satisfaisante
<u>DCPM</u>	80,07%	Satisfaisante
<u>DGESS</u>	75,00%	Satisfaisante
<u>MTDPCE</u>	71,05%	Satisfaisante
<u>BCMP</u>	66,67%	Satisfaisante
<u>PADTIC</u>	64,83%	Satisfaisante
<u>DGTIC</u>	63,00%	Satisfaisante
<u>ANPTIC</u>	61,84%	Satisfaisante
<u>STAES</u>	59,71%	Moyenne
<u>WURI</u>	58,44%	Moyenne
<u>DGICE</u>	56,50%	Moyenne
<u>PBNT</u>	55,29%	Moyenne
<u>DGAP</u>	53,33%	Moyenne
<u>DGDI</u>	51,29%	Moyenne
<u>LA POSTE BF</u>	45,60%	Faible
<u>DRH</u>	28,00%	Très faible (Critique)

Source : CTE, février 2023

Le niveau moyen de l'efficacité des structures du ministère est de 71,05%. Sur les vingt-une (21) structures, neuf (09) se situent au-dessus de cette moyenne. L'efficacité la plus élevée de 100% est atteinte par six (06) structures et une (01) a un niveau d'efficacité très faible.

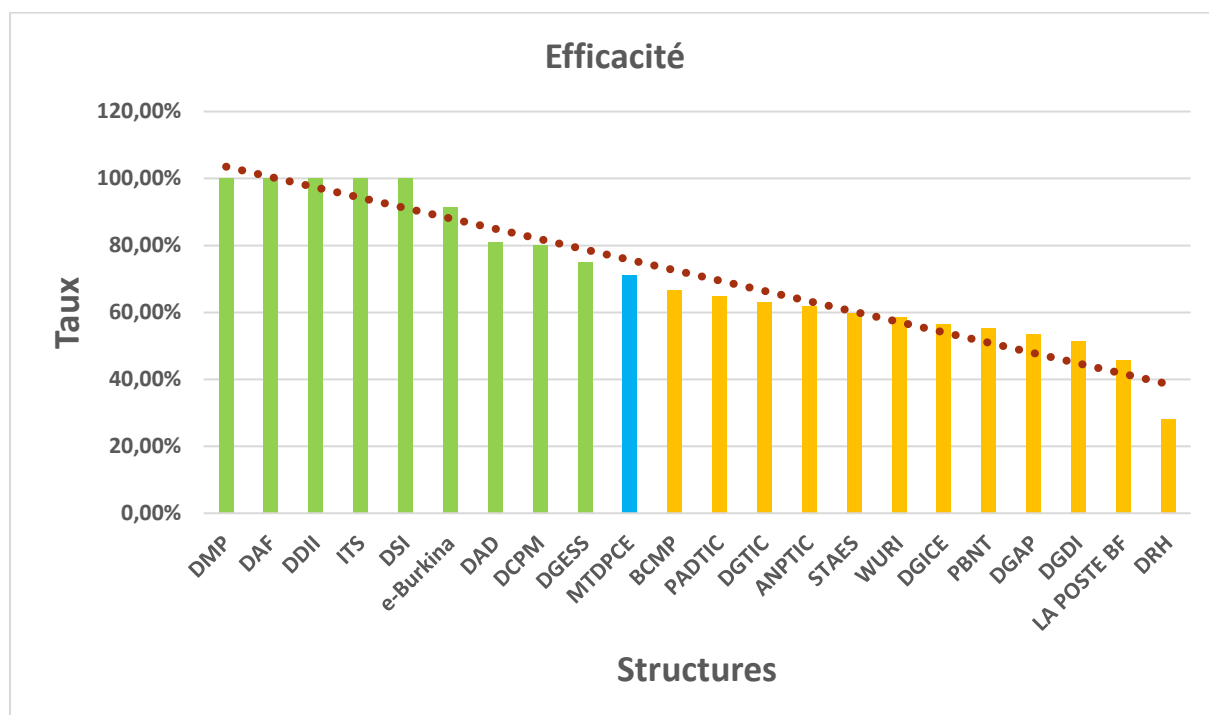
De manière détaillée : six (06) structures ont un niveau d'efficacité excellent, sept (07) une efficacité satisfaisante, six (06) un niveau moyen, une (01) un faible niveau et une (01) autre, un niveau très faible. Mais ces valeurs cachent des réalités diverses. En effet, les structures n'ont pas le même nombre

d'activités. Le nombre d'activités inscrites au programme varie d'une seule activité (pour 2 structures) à plus de vingt activités (pour 3 structures). En outre, la redéfinition des priorités en cours d'année, due aux changements institutionnels, a impacté le niveau de mise en œuvre des activités de plusieurs structures. En effet, les décisions de suspension de certaines activités n'ont pas été suivies d'une révision du programme d'activités pour les refléter.

L'efficacité du MTDPCCE sur les trois dernières années est respectivement de 82,12% en 2020, 79,09% en 2021 et 71,05% en 2022. La baisse du niveau de performance d'environ 8,4 points entre 2021 et 2022 s'explique par la réduction du nombre de structures se situant entre les niveaux excellent et satisfaisant, soit 18 en 2021 contre 13 en 2022.

Le niveau d'efficacité des structures est présenté sur le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : Niveau d'efficacité des structures du MTDPCCE en 2022



Source : CTE, février 2023

III-2 Efficience des structures

La mesure de l'efficience des structures a permis de cerner leurs capacités à atteindre les objectifs tout en utilisant moins de ressources. Tout comme le critère d'efficacité, le calcul de l'efficience ne prend pas en compte le Cabinet et le Secrétariat Général.

Le tableau ci-dessous présente l'efficience des vingt-une (21) structures évaluées du ministère.

Tableau 2 : Répartition des structures du MTDPCE selon l'efficience en 2022

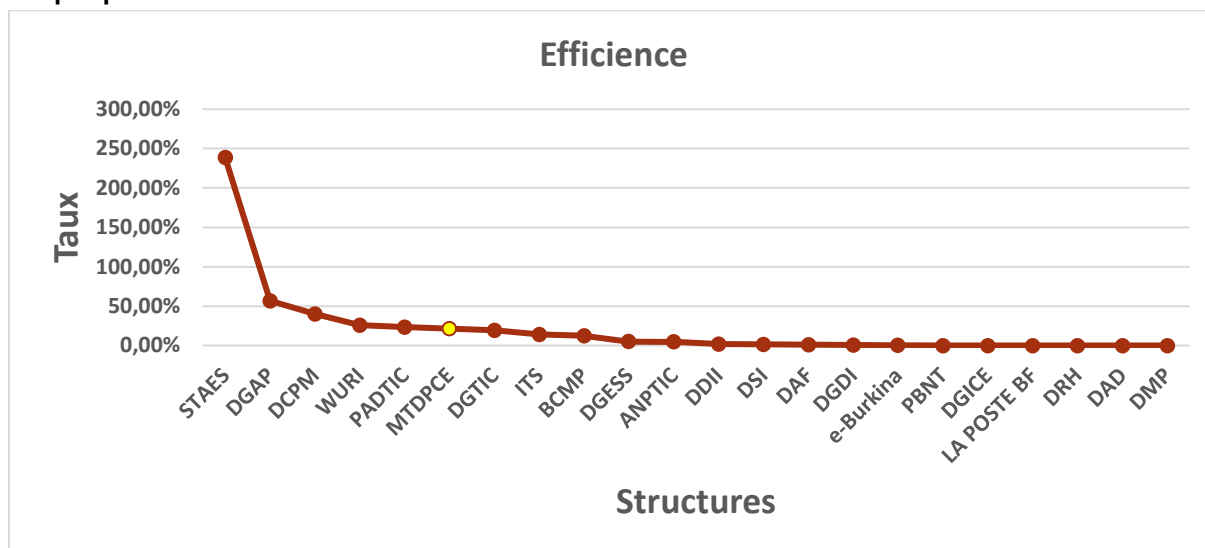
Structures	Efficience
<u>STAES</u>	238,80%
<u>DGAP</u>	56,86%
<u>DCPM</u>	40,19%
<u>WURI</u>	25,68%
<u>PADTIC</u>	23,45%
MTDPCE	21,21%
<u>DGTIC</u>	19,48%
<u>ITS</u>	14,17%
<u>BCMP</u>	12,25%
<u>DGESE</u>	4,78%
<u>ANPTIC</u>	4,51%
<u>DDII</u>	1,90%
<u>DSI</u>	1,40%
<u>DAF</u>	1,13%
<u>DGDI</u>	0,65%
<u>e-Burkina</u>	0,14%
<u>PBNT</u>	0,00%
<u>DGICE</u>	0,00%
<u>LA POSTE BF</u>	0,00%
<u>DRH</u>	0,00%
<u>DAD</u>	0,00%
<u>DMP</u>	0,00%

Source : CTE, février 2023

Sur l'ensemble des vingt-une (21) structures ayant fait l'objet d'évaluation, cinq (05) se situent au-dessus de la moyenne du ministère qui est de 21,21%. Quinze (15) structures au total ont pu réaliser entièrement des activités avec moins de ressources que ce qui était prévu. Cependant, l'appréciation de cette performance doit être nuancée. En effet, une surestimation du coût de l'activité au moment de la programmation entraîne de facto une consommation partielle de ce montant et il en résulte une valeur élevée de l'indicateur. Dans ce cas de figure, il apparaît qu'une mauvaise planification est récompensée par une efficience élevée. En outre, pour l'année 2022, plusieurs activités initialement budgétisées ont été exécutées sans la contrepartie financière. Cela est la résultante, d'une part, des difficultés procédurales nécessaires à leur accomplissement et, d'autre part, de l'exercice du pouvoir discrétionnaire de l'ordonnateur. Cette situation de dysfonctionnement a, cependant, un effet mécanique bonifiant sur l'efficience.

La courbe ci-dessous donne une représentation de l'indicateur d'efficience des structures.

Graphique 2 : Indicateur d'efficacité des structures du MTDPC en 2022



Source : CTE, février 2023

III-3 Niveau de gouvernance

La performance dans la gouvernance traduit la qualité du management.

Le tableau ci-dessous présente la gouvernance des vingt-trois (23) structures du ministère.

Tableau 3 : Répartition des structures du MTDPC selon la gouvernance en 2022

Structures	Gouvernance	Appréciation
<u>CABINET</u>	88,17%	Satisfaisante
<u>SG</u>	67,24%	Satisfaisante
<u>PADTIC</u>	100,00%	Excellente
<u>PBNT</u>	100,00%	Excellente
<u>e-Burkina</u>	100,00%	Excellente
<u>LA POSTE BF</u>	99,38%	Excellente
<u>ANPTIC</u>	98,27%	Excellente
<u>ITS</u>	97,96%	Excellente
<u>DRH</u>	93,09%	Excellente
<u>DAF</u>	93,03%	Excellente
<u>WURI</u>	90,48%	Excellente
<u>DMP</u>	84,89%	Satisfaisante
<u>DGAP</u>	84,68%	Satisfaisante
<u>MTDPC</u>	84,51%	Satisfaisante
<u>DGESS</u>	84,19%	Satisfaisante
<u>BCMP</u>	78,82%	Satisfaisante
<u>DGICE</u>	73,98%	Satisfaisante
<u>DDII</u>	73,81%	Satisfaisante
<u>DAD</u>	71,84%	Satisfaisante

<u>DGTIC</u>	69,18%	Satisfaisante
<u>DGDI</u>	68,11%	Satisfaisante
<u>DCPM</u>	66,45%	Satisfaisante
<u>DSI</u>	61,96%	Satisfaisante
<u>STAES</u>	59,92%	Moyenne

Source : CTE, février 2023

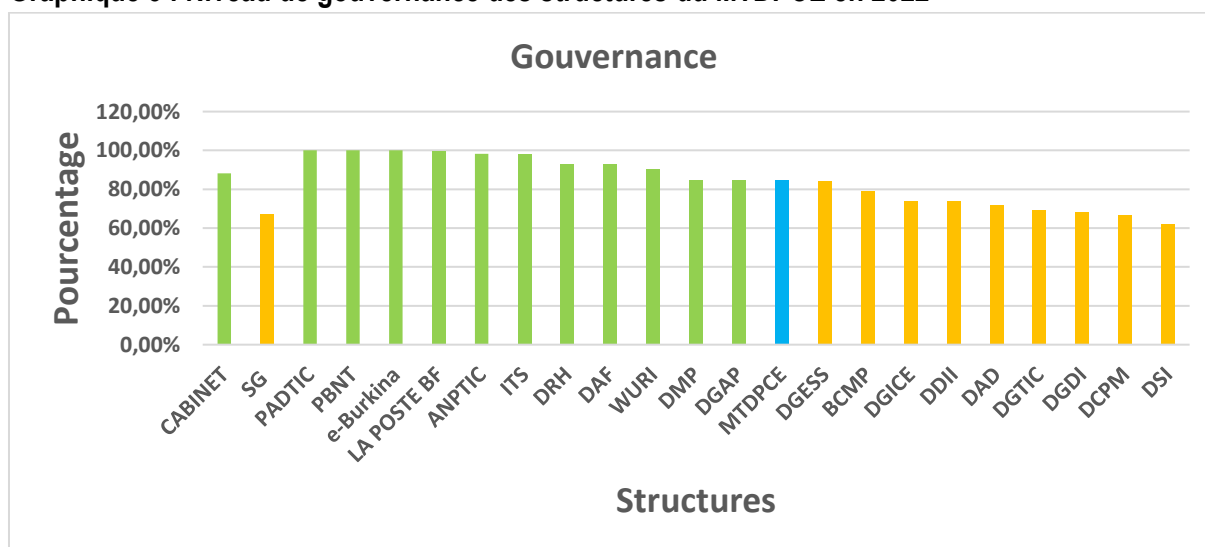
Le Cabinet et le Secrétariat général ayant été évalués pour ce critère, affichent respectivement 88,17% et 67,24% comme performance. Pour le Cabinet, cette performance est en baisse par rapport à 2021 (-4,03 points) tandis que le Secrétariat général enregistre une légère hausse de sa performance sur la même période (+0,47 point). Les performances de ces deux structures ne sont pas prises en compte dans le calcul de la performance du ministère conformément au guide d'évaluation de la performance des structures.

Le MTDPCCE enregistre une performance moyenne de 84,51% pour la gouvernance en 2022. Cette performance est jugée satisfaisante. Onze (11) structures se classent au-dessus de cette moyenne.

Neuf (09) structures ont atteint un niveau de gouvernance excellent pour l'exercice 2022, contre douze (12) en 2021. De manière globale, le ministère perd 1,55 points pour ce critère entre 2021 et 2022.

Cette baisse de la gouvernance des structures s'explique essentiellement par le nombre élevé de postes de nomination et de travail non pourvus, l'absence de manuels de procédures dans la majorité des structures du ministère, et surtout les difficultés liées à la tenue des cadres de concertations. En effet, le niveau de tenue des cadres de concertation pour les structures concernées par l'arrêté n°2019-00032/MDENP/SG, du 04 septembre 2019, portant création, composition et fonctionnement des cadres de concertation au sein des services du Ministère du développement de l'économie numérique et des postes, se situe à une moyenne de 50,25%. Il est cependant de 94,51% pour les structures qui ne sont pas soumises au respect des dispositions de ce texte. A l'évidence, les dispositions de l'arrêté ci-dessus cité imposent des exigences difficilement atteignables en termes de nombre et de fréquence des cadres de concertation. Concernant les postes de nomination, des propositions ont été faites par certains responsables de structures mais n'ont pas abouti.

Graphique 3 : Niveau de gouvernance des structures du MTDPCCE en 2022



Source : CTE, février 2023

III-4 Niveau de performance globale des structures évaluées du MTDPCCE

Tableau 4 : Répartition des structures du MTDPCCE selon le niveau de performance globale en 2022

Structures	Performance	Appréciation
<u>STAES</u>	95,56%	Excellente
<u>ITS</u>	82,53%	Satisfaisante
<u>DAF</u>	79,18%	Satisfaisante
<u>DMP</u>	77,73%	Satisfaisante
<u>DDII</u>	76,45%	Satisfaisante
<u>DSI</u>	74,57%	Satisfaisante
<u>e-Burkina</u>	74,54%	Satisfaisante
<u>DCPM</u>	70,05%	Satisfaisante
<u>DAD</u>	63,43%	Satisfaisante
MTDPCE	62,93%	Satisfaisante
<u>DGESS</u>	62,33%	Satisfaisante
<u>PADTIC</u>	61,83%	Satisfaisante
<u>DGAP</u>	58,74%	Moyenne
<u>BCMP</u>	57,61%	Moyenne
<u>WURI</u>	56,69%	Moyenne
<u>ANPTIC</u>	55,84%	Moyenne
<u>DGTIC</u>	55,22%	Moyenne
<u>PBNT</u>	50,94%	Moyenne
<u>DGICE</u>	47,82%	Faible
<u>LA POSTE BF</u>	44,55%	Faible
<u>DGDI</u>	43,68%	Faible
<u>DRH</u>	32,16%	Faible

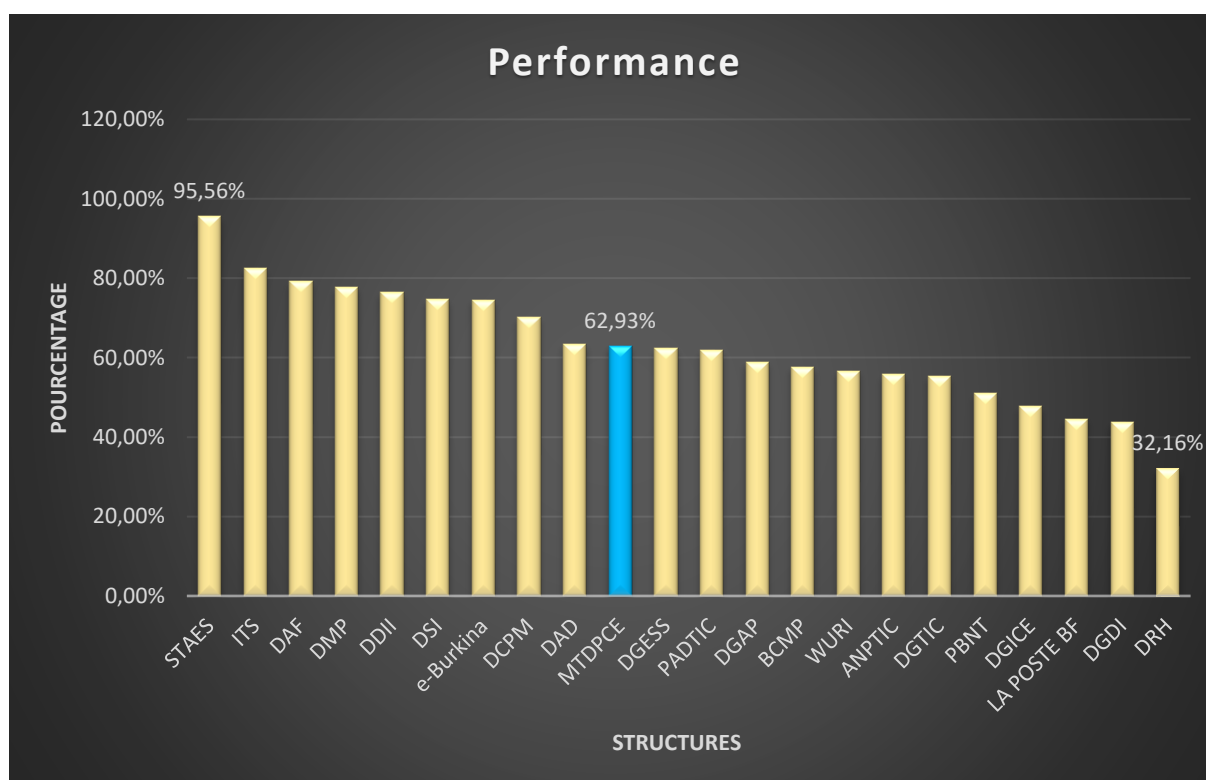
Source : CTE, février 2023

Le MTDPCCE réalise une performance globale de 62,93% qui résulte de l'agrégation des critères de gouvernance, d'efficacité et d'efficience ; elle est jugée satisfaisante. De manière détaillée :

- Une (01) structure, soit 04,76% réalise une performance excellente ;
- dix (10) structures, soit 47,61%, réalisent individuellement une performance satisfaisante ;
- six (06) structures, soit 28,57%, enregistrent une performance moyenne ;
- quatre (04) structures , soit 19,04% ont une performance faible.

La performance globale du ministère, bien que satisfaisante, a connu une baisse progressive de 2020 à 2022 soit respectivement 68,91%, 65,62% et 62,93%. Cette contre-performance s'explique en partie par la diminution continue du nombre de structures ayant une performance globale satisfaisante (22 en 2020, 14 en 2021 contre 11 en 2022).

Graphique 4 : Niveau de performance globale des structures du MTDPCCE en 2022



Source : CTE, février 2023

III-5 Performance globale du MTDPCCE

La performance globale du MTDPCCE est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°5 : Performance globale selon les critères en 2022

N°	Critères	Performance en %	Observations
1	Efficacité	71,05%	Satisfaisante
2	Efficience	21,21%	(a)
3	Gouvernance	83,33%	Satisfaisante
Performance Globale		62,93%	Satisfaisante

Source : CTE, février 2023

(a) : l'appréciation qualitative ne s'applique pas au critère d'efficience.

IV. FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE 2022

L'année 2022 a été marquée par des difficultés socio-économiques, à l'instar des années précédentes. En effet, l'instabilité socio-politique et la persistance de l'insécurité dans le pays, aux quelles s'est ajouté le déclenchement de la guerre en Ukraine, n'ont pas permis de mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre efficace des activités du Ministère.

D'un point de vue global, les principales difficultés rencontrées au cours de l'année 2022, par les différentes structures dans la mise en œuvre des activités sont (i) la crise sécuritaire qui rend difficile l'accès à certaines zones d'intervention affectant négativement la mise en œuvre des activités de réalisation des infrastructures numériques et d'installations techniques, (ii) l'instabilité institutionnelle qui a impacté la programmation physique des activités rendant ainsi difficile leur mise en œuvre dans les délais, (iii) la suspension temporaire de l'accompagnement financier de certains partenaires au développement suite aux changements institutionnels entraînant la non-exécution de certaines activités, (iiii) le déblocage tardif des ressources de certaines activités.

En termes de ressources humaines disponibles pour l'exercice 2022, l'effectif du personnel au 1^{er} janvier était de 271 agents. Le solde des arrivées et des départs se traduit par une réduction de l'effectif du personnel de huit (08) agents en fin d'année. Un renforcement des capacités du ministère en ressources humaines est nécessaire pour lui permettre de réaliser ses missions.

Dans le contexte ci-dessus mentionné, la performance du Ministère pour l'exercice 2022 se caractérise par une baisse de la performance globale de certaines structures. Dans son ensemble la performance globale du ministère enregistre un recul de 2,69 points par rapport à 2021.

V. RECOMMANDATIONS

Le CASEM charge les structures d'anticiper sur l'élaboration des termes de référence et autres documents requis pour le démarrage à temps des processus de passation des marchés, gage d'une exécution optimale des activités dans les délais. Il formule spécifiquement les attentes suivantes :

N°	RECOMANDATIONS	ECHEANCE	STRUCTURES RESPONSABLES
Gouvernance			
1.	Réviser le texte organisant les cadres de concertation	Avril	- SG
2.	Respecter la tenue des dialogues de gestion	Permanent	- Tout responsable de programme
3.	Notifier les lettres de mission et les contrats de performance conformément aux dispositions réglementaires	Mars	- Ministre
4.	Notifier les lettres de mission et les contrats de performance et les fiches d'identification des attentes conformément aux dispositions réglementaires	Avril	- SG, - Tout responsable de Programme - Tout responsable de structure
5.	Elaborer le manuel de procédures de chaque structure	Septembre	- Tout responsable de structure
6.	Pourvoir en personnel tous les postes de travail du ministère	Décembre	- DRH - Tout responsable de structure
7.	Mener des activités de sensibilisation sur la conduite de l'évaluation des agents conformément aux textes en vigueur	Décembre	- DRH
Efficacité et efficience			
8.	Organiser le processus d'allocation et de gestion des ressources financières autres que celles du budget de l'Etat à travers l'élaboration participative d'un texte à soumettre à la hiérarchie	Décembre	- DGF
9.	Communiquer les rapports d'exécution du budget à tout responsable de structure	Trimestriel	- DGF
10.	Tenir une revue de gestion financière et matérielle avec les acteurs de la chaîne de dépense.	Semestriel	- DGF - BCMP
11.	Réaliser entièrement les activités inscrites dans le programme d'activités annuel	Décembre	- Tout responsable de structure

CONCLUSION

La mise en œuvre des activités du MTDPCÉ en 2022 s'est déroulée dans un contexte international marqué par la guerre en Ukraine avec ses répercussions socio-politiques à l'échelle mondiale. Le contexte national a quant à lui été marqué par les changements institutionnels qui se sont superposés à la persistance de la crise sécuritaire.

Dans ce contexte la performance globale du MTDPCÉ pour l'année 2022 est de **62,93%** et est « satisfaisante » conformément au barème unique d'appréciation. Elle est en recul de 2,69 points par rapport à l'année précédente.

Toutefois, les structures du ministère ont permis, grâce à leurs performances individuelles, d'enregistrer des résultats dans la gouvernance institutionnelle ainsi que l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des activités dont l'agrégation justifie le niveau de performance globale atteint.

Tout en travaillant à la consolidation des acquis, les unités opérationnelles du ministère œuvreront, conformément aux orientations ministérielles, à corriger les facteurs responsables du faible niveau de réalisation de certaines activités. La mise en œuvre des recommandations formulées pourrait contribuer à l'atteinte de cet objectif.

ANNEXES :

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des performances

Annexe 2 : Rapports de performance des structures

Annexe 3 : Etat de mise en œuvre des recommandations antérieures

Annexe 4 : Copie de l'arrêté portant création du comité technique d'évaluation

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des performances

Structures	Gouvernance	Efficacité	Efficiency	PGS	Observations
CABINET	88,17%			88,17%	Satisfaisante
SG	67,24%			67,24%	Satisfaisante
ANPTIC	98,27%	61,84%	4,51%	55,84%	Moyenne
BCMP	78,82%	66,67%	12,25%	57,61%	Moyenne
DAD	71,84%	81,00%	0,00%	63,43%	Satisfaisante
DAF	93,03%	100,00%	1,13%	79,18%	Satisfaisante
DCPM	66,45%	80,07%	40,19%	70,05%	Satisfaisante
DDII	73,81%	100,00%	1,90%	76,45%	Satisfaisante
DGAP	84,68%	53,33%	56,86%	58,74%	Moyenne
DGDI	68,11%	51,29%	0,65%	43,68%	Faible
DGESS	84,19%	75,00%	4,78%	62,33%	Satisfaisante
DGICE	73,98%	56,50%	0,00%	47,82%	Faible
DGTIC	69,18%	63,00%	19,48%	55,22%	Moyenne
DMP	84,89%	100,00%	0,00%	77,73%	Satisfaisante
DRH	93,09%	28,00%	0,00%	32,16%	Faible
DSI	61,96%	100,00%	1,40%	74,57%	Satisfaisante
e-Burkina	100,00%	91,56%	0,14%	74,54%	Satisfaisante
ITS	97,96%	100,00%	14,17%	82,53%	Satisfaisante
LA POSTE BF	99,38%	45,60%	0,00%	44,55%	Faible
PADTIC	100,00%	64,83%	23,45%	61,83%	Satisfaisante
PBNT	100,00%	55,29%	0,00%	50,94%	Moyenne
STAES	59,92%	59,71%	238,80%	95,56%	Excellente
WURI	90,48%	58,44%	25,68%	56,69%	Moyenne
MTDPCE	83,33%	71,05%	21,21%	62,93%	Satisfaisante

Source : CTE, février 2023

Annexe 2 : Rapports de performance des structures

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

**RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022
DU CABINET**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article N°2 du décret N°2021-0498/PRES/PM/MENPTD du 07 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Cabinet assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'économie numérique, des postes et de la transformation digitale.

À ce titre, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, par la lettre N° 022-0479/PM/CAB du 17 mai 2022, lui assignait des objectifs à atteindre en fin décembre 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme d'activités 2022 et le Plan d'actions prioritaires (PAP) de la lettre de mission 2022.

Etant une structure de pilotage et de coordination, l'évaluation des performances du Cabinet porte essentiellement sur sa gouvernance.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et du niveau de performance du Cabinet.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU CABINET

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Cabinet ne disposant pas d'activités programmées, il n'est pas pris en compte dans le calcul de l'efficacité.

L'efficience dans la réalisation des activités

Non applicable.

La gouvernance

Le Cabinet a un niveau de performance de 88,17%. Il présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de la réalisation des activités

Non applicable

Performance globale du Cabinet

Efficacité	Non-Applicable
Efficience	Non-Applicable
Gouvernance	88,17%
Performance globale	88,17%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances sur le critère de la gouvernance du cabinet sont respectivement de 89,58%, 92,20% et de 88,17%. Le cabinet a connu une hausse de sa performance entre 2020 et 2021, et un recul d'environ 4 points en 2022. Le relèvement de la performance en 2021 s'explique par un meilleur respect des cadres de concertation et des nominations aux postes prévus. Par contre le recul en 2022 s'explique par une baisse dans le respect de cadres de concertations.

Par ailleurs, le Cabinet compte au titre de l'année 2022 vingt-trois (23) agents pour un coût de fonctionnement de 4 936 000 F CFA et de 100 330 000 F CFA au titre des charges de son personnel et celui du secrétariat général.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au Cabinet de veiller à la tenue de tous les cadres de concertation conformément aux textes en vigueur et d'assigner des lettres de mission au Secrétaire Général, aux membres du Cabinet et aux responsables de programmes.

CONCLUSION

La performance globale du Cabinet est de 88,17% au titre de l'année 2022 ; elle est jugée satisfaisante. Cette performance aurait été meilleure si tous les cadres de concertations avaient été tenus.

ANNEXE 1 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
----------------------------	-------------------	---------------------

ANNEXE 2 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	51.74%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	77.27%
Gouvernance	88.17%

ANNEXE 3 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022 (a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	3	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	5	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	16	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	2	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	55	1	0	-1
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure (fonctionnement)	F CFA	4 936 000	4 936 000	4 936 000	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	5	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	4	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	6	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	2	0	0	0

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

DU SECRETARIAT GENERAL

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°23 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Secrétariat général assure la gestion administrative et technique du département.

Etant une structure de pilotage et de coordination, l'évaluation des performances du Secrétariat général porte essentiellement sur sa gouvernance.

Le présent rapport rend compte du niveau de gouvernance et de la performance du Secrétariat général au 31 décembre 2022..

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU SECRETARIAT GENERAL

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Secrétariat général ne disposant pas d'activités programmées, il n'est pas pris en compte dans le calcul de l'efficacité.

L'efficience dans la réalisation des activités

Non applicable.

La gouvernance

Le niveau de performance s'établit à 67,24%. Le Secrétariat général présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale du Secrétariat Général est de 67,24% ; elle est jugée satisfaisante.

La performance de la gouvernance du Secrétariat général représente sa performance globale.

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau global de la performance par critère.

Efficacité	Non applicable
Efficience	Non applicable
Gouvernance	67,24%
Performance globale	67,24%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales du Secrétariat général sont respectivement de 74,37%, 66,77% et 67,24%. Après une baisse en 2021, le Secrétariat Général relève légèrement sa performance de 0,47% en 2022. La gouvernance est négativement impactée par le non-respect des cadres de concertation conformément aux textes en vigueur et des postes de nomination à pouvoir.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du Secrétariat Général au titre de l'année 2022 a mobilisé 9 agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de **5 203 000 CFA** et **228 668 000 FCFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au Secrétariat général de :

- pourvoir à tous les postes de nomination ;
- assigner des lettres de mission aux responsables de structures ;
- tenir régulièrement les cadres de concertation conformément à l'arrêté¹ en vigueur.

CONCLUSION

La performance globale du Secrétariat général est de 67,24% au titre de l'année 2022 ; elle est satisfaisante. Une légère hausse de l'ordre de 0,47% est constatée comparativement à la performance globale de 2021. Cela s'explique par une légère amélioration dans la tenue des cadres de concertations. Cette performance globale aurait été meilleure si tous les postes de nomination étaient pourvus et les cadres de concertation tenus comme le prévoient les textes.

¹ Arrêté n°2019-032/MDENP/SG du 04 septembre 2019

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	55.56%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	0.63%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	0%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	67.24%

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0	
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	7	0	0	0	

Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	25	5	0	-5
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	233 871 000	0	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	3	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	2	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	1	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	2	1	0	-1
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	2	0	0	0

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO

Unité- Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

**AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (ANPTIC)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, l'Agence Nationale de Promotion des TIC (ANPTIC) est une structure rattachée du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE). Suivant les dispositions du décret n°2014- 071/PRES/PM/MDENP/MEF/MFPTSS du 13 février 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Promotion des TIC, elle a pour mission d'une part, l'opérationnalisation de la stratégie du gouvernement en matière d'administration électronique et, d'autre part la promotion de l'utilisation des TIC dans les autres domaines de développement social, économique, scientifique et culturel.

Le programme d'activités de l'ANPTIC a été élaboré sur la base des attributions pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers les programmes « Développement des Infrastructures de communications électroniques » et « Transformation et Ecosystème numérique ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La performance de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

L'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication a un niveau d'efficacité de 61,84% jugé satisfaisant. En effet, sur les 5 activités inscrites dans le programme d'activités du ministère, 2 ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

L'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication a un indicateur d'efficience de 4,51%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 4 621 185 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 4 941 613 000 F CFA d'où un reliquat de 320 428 000 FCFA.

La gouvernance

L'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication a un niveau de performance de 98,27%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication se situe à 55,84%, jugée moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 * 61,84 + 0,2 * 4,51 + 0,15 * 98,27$$

$$PG = 55,84$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	61,84%
Efficience	4,51%
Gouvernance	98,27%
Performance globale	55,84%

La performance globale de l'ANPTIC au cours de la période 2020 à 2022 est respectivement de 71,63%, 71,68% et 55,84%. C'est dire donc que la performance de l'ANPTIC a reculé considérablement de près de 16 points. Cela s'explique par la non-tenue des cadres de concertation règlementaires et surtout par le fait que toutes les activités prévues n'ont pas été entièrement réalisées et que certains postes de nomination n'ont pas été pourvus.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication au titre de l'année 2022 a mobilisé 96 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de 3 249 251 437 CFA et 570 309 613 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

L'ANPTIC est invitée à :

- veiller à l'entière réalisation des activités programmées ;
- pourvoir en personnel tous les postes de nomination ;
- renforcer les effectifs du personnel technique.

CONCLUSION

La performance globale de l'ANPTIC au titre de l'année 2022 qui est de 55,84% est jugée moyenne. En prenant en compte les différentes recommandations, l'ANPTIC pourrait améliorer cette performance.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Assurer le paiement des arriérées de l'écoulement du trafic internet du RESINA	903000	903000
Mettre en œuvre le projet e-Burkina	4038613	3718185

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	94.12%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	93.75%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	98.27%

ANNEXE 3 : Tableau des ressources

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	3	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	30	30	30	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	40	40	40	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	3 752 047 191	3 752 047 191	2 558 094 118	974 773 782
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	26	5	0	-5
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	41	10	2	-8
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	41	10	8	-2
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	4	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	6	0	0	0

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022
DU BUREAU COMPTABLE MATIERES PRINCIPAL

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°63 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Bureau Comptable Matières Principal (BCMP) assure le traitement des opérations, de la comptabilité des matières et du suivi administratif et comptable du patrimoine.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions du BCMP pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et du niveau de performance du Bureau Comptable Matières Principal.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU BUREAU COMPTABLE MATIERES PRINCIPAL

La performance du Bureau Comptable Matières Principal repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Bureau Comptable Matières Principal a un niveau d'efficacité de 66,67%, jugé satisfaisant. En effet, sur 3 activités programmées 2 ont été réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le Bureau Comptable Matières Principal a un indicateur d'efficience de 12,25%. La mise en œuvre des activités programmées et réalisées a induit un coût financier de 13 998 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 15 713 000 F CFA d'où un reliquat de 1 715 000 FCFA.

La gouvernance

Le Bureau Comptable Matières Principal a un niveau de performance de 78,82%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de Bureau Comptable Matières Principal est de 57,61%, jugée moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 66,67 + 0,20 \times 12,25 + 0,15 \times 78,82$$

$$PG = 57,61$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	66,67%
Efficience	12,25%
Gouvernance	78,82%
Performance globale	57,61%

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du Bureau Comptable Matières Principal au titre de l'année 2022 a mobilisé 8 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de 750 000 CFA et 23 145 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Au regard du niveau de performance affichée, le BCMP est invité à :

- améliorer le niveau d'efficacité en réalisant entièrement les activités programmées dans les délais;
- améliorer le niveau de gouvernance en veillant à pourvoir à tous les postes de travail et à respecter la tenue des cadres de concertations.

CONCLUSION

La performance globale du Bureau Comptable Matières Principal au titre de l'année 2022 est de 57,61%, jugée moyenne.

Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si d'une part les cadres de concertations avaient été tenus conformément aux textes en vigueur et les postes de travail entièrement pourvus et d'autre part les activités programmées réalisées dans les délais.

ANNEXE 1 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Réaliser les inventaires annuels et intermittents	9713	7998
Réaliser un audit des consommations d'eau et d'électricité	6000	6000

ANNEXE 2 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	22,22%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	68.83%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	75%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	85.71%
Gouvernance	78.82%

ANNEXE 3 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022 (a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	01	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	5	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	23 895 000	23 895 000	23 895 000	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	02	01	01	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	02	01	00	-1
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	03	02	02	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	01	01	01	0

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°57 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction des Archives et de la Documentation (DAD) assure le traitement, la gestion et la conservation de la mémoire documentaire du Ministère.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DAD pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et du niveau de performance de la Direction des Archives et de la Documentation.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION

La performance de la Direction des Archives et de la Documentation repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction des Archives et de la Documentation a un niveau d'efficacité de 81% jugé satisfaisant. En effet, sur 4 activités programmées 3 ont été réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction des Archives et de la Documentation a un indicateur d'efficience de 0%. La mise en œuvre des activités programmées et réalisées a induit un coût financier de 12 073 000 F CFA correspondant aux prévisions estimées à 12 073 000 F CFA.

La gouvernance

La Direction des Archives et de la Documentation a un niveau de performance de 71,84%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de la Direction des Archives et de la Documentation est de 63,43%, jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 81 + 0,2 \times 0 + 0,15 \times 71,84$$

$$PG = 63,43$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	81%
Efficience	0%
Gouvernance	71,84%
Performance globale	63,43%

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction des Archives et de la Documentation au titre de l'année 2022 a mobilisé 10 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de 554 000 CFA et 20 541 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Au regard du niveau de performance affichée, la DAD est invité à :

- améliorer le niveau d'efficacité en réalisant entièrement les activités programmées dans les délais;
- améliorer le niveau de gouvernance en veillant à pourvoir à tous les postes de travail et à respecter la tenue des cadres de concertations.

CONCLUSION

La performance globale de la Direction des archives et de la documentation au titre de l'année 2022 est de 63,43%, jugée satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination avaient été entièrement pourvus, les cadres de concertations tenus et les activités entièrement réalisées.

ANNEXE 1 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Elaborer un répertoire numérique de recherche des archives traitées	5000	5000
Archiver les données du PBNT	0	0
Elaborer un plan de classement des archives du Ministère	7073	7073

ANNEXE 2 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	50%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	14.36%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	66.67%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	71.84%

ANNEXE 3 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022 (a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	3	2	1	-1
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	27	3	3	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	21 095 000	21 095 000	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	1	1	0	-1
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	2	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	5	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA PRESSE MINISTERIELLE
(DCPM)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°55 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle (DCPM) a pour mission la coordination et la gestion des activités de communication interne et externe du Ministère.

Le programme d'activités 2022 de la DDII a été élaboré sur la base de ses attributions contenues dans le décret sus - cité.

Ces objectifs sont mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance de la DCPM.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA PRESSE MINISTERIELLE

La performance de la Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle a un niveau d'efficacité de 80.07% jugé satisfaisant. En effet, sur 3 activités programmées 2 ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle a un indicateur d'efficience de 40.19%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 21 300 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 31 200 000 F CFA d'où un reliquat de 9 900 000 FCFA.

La gouvernance

La Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle a un niveau de performance de 66.45%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale

La performance globale de Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle est de 70.05%, jugée Satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0.65 * \text{taux d'efficacité}) + (0.2 * \text{taux d'efficience}) + (0.15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0.65 * 80.07 + 0.2 * 40.19 + 0.15 * 66.45$$

$$PG = 70.05$$

Tableau récapitulatif de la performance globale

Efficacité	80.07%
Efficience	40.19%
Gouvernance	66.45%
Performance globale	70.05%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la DCPM sont respectivement de 76,00% et 74,29% et 70,05%. Depuis 2020, la structure a connu un niveau de performance satisfaisante

mais avec une tendance continue à la baisse. En effet, au niveau de l'efficacité, sa performance est passée de 100% en 2021 à 80,07% en 2022. Cela s'explique par le fait que toutes ses activités non pas été entièrement réalisées.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle au titre de l'année 2022 a mobilisé 8 agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 2 437 000 CFA et 23 839 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Au regard des performances actuelles, la DCPM est invitée à :

- améliorer la planification des activités ;
- veiller à l'entière réalisation des activités programmées ;
- tenir régulièrement les cadres de concertation conformément aux textes en vigueur,
- pourvoir en personnel l'ensemble des postes de travail.

CONCLUSION

La performance globale de la DCPM au titre de l'année 2022 est de 70,05%, jugée satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités avaient été entièrement réalisées et les cadres de concertation tenus régulièrement.

ANNEXE 1 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Assurer la couverture médiatique des activités du MTDPC	21500	14425
Elaborer un plan de communication	9700	6875

ANNEXE 2 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	80%
Existence de fiches de poste de travail	50%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	35.14%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	0%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	66.45%

ANNEXE 3 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	0	1	1	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	3	3	2	-1
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	14	04	0	-4
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	26 276 000	26 276 000	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	2	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	02	02	02	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	04	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	01	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	01	0	0	0

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2022

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2022

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

DIRECTION GENERALE DES ACTIVITES POSTALES

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article 43 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction générale des activités postales (DGAP) a pour mission de concevoir et de suivre les politiques sectorielles et d'élaborer les textes légaux et réglementaires relatifs au développement du secteur des postes.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DGAP pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Appui au sous-secteur postal ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance de la DGAP.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION GENERALE DES ACTIVITES POSTALES

La performance de la Direction Générale des Activités Postales repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction Générale des Activités Postales a un niveau d'efficacité de 53,33% jugé moyen. En effet, sur trois (3) activités programmées, une (01) seule a été réalisée dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction Générale des Activités Postales a un indicateur d'efficience de 56,86%. La mise en œuvre de la seule activité programmée et entièrement réalisée n'a pas occasionné la consommation des ressources initialement prévues de 5 000 000 FCFA.

La gouvernance

La Direction Générale des Activités Postales a un niveau de performance de 84,68%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de la Direction Générale des Activités Postales se situe à 58,74% jugée moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0.65 * 53.33 + 0.2 * 56.86 + 0.15 * 84.68$$

$$PG = 58.74$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	53,33%
Efficience	56,86%
Gouvernance	84,68%
Performance globale	58,74%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la DGAP sont respectivement de 62,68%, 78,72% et 58,74%. La performance satisfaisante de 2021 contraste avec la performance actuelle de la structure qui enregistre une baisse notable de l'ordre de 19,98 points, et s'établit en

dessous de celle de 2020. Cela s'explique par la baisse remarquable de son efficacité se traduisant par la non entière réalisation dans les délais des activités programmées et de sa gouvernance marquée notamment par la non-tenue de tous les cadres de concertation, l'indisponibilité des fiches de postes et l'existence de postes de nomination non pourvus.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction Générale des Activités Postales au titre de l'année 2022 a mobilisé 11 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de 1 097 000 CFA et 12 612 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGAP :

Au titre de l'efficacité, d'améliorer la planification et la réalisation dans les délais de ses activités programmées.

Au titre de la gouvernance, elle devra :

- pourvoir à tous les postes de nomination,
- tenir régulièrement les cadres de concertation.

CONCLUSION

La performance globale de la DGAP est de 58,74% au titre de l'année 2022 ; elle est moyenne. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si, en plus de relever le taux de réalisation des activités programmées, les postes de nomination avaient été entièrement pourvus et les cadres de concertations régulièrement tenus.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Commémorer la journée mondiale de la poste	5000	0

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	53.85%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	54.22%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	84.68%

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0	

Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	02	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	00	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	06	00	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	031	00	0	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	13 709 000	0	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	1	1	0	-1
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	05	00	00	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	03	00	00	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	00	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	01	00	00	0

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO

Unité-Progrès-Justice

**RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE NUMÉRIQUE**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique (DGDI) assure la création et la promotion des conditions nécessaires à l'essor d'une industrie numérique au Burkina Faso.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DGDI pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme Transformation et écosystème numériques.

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et du niveau de performance de la Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE NUMERIQUE

La performance de la Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique a un niveau d'efficacité de 51,29% jugé moyenne. En effet, sur 7 activités programmées 2 ont été réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique a un indicateur d'efficience de 0,65%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 34 675 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 35 000 000 F CFA d'où un reliquat de 325 000 FCFA.

La gouvernance

La Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique a un niveau de performance de 68.11%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de la Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique est de 43.68%, jugée faible. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 51,29 + 0,2 \times 0,65 + 0,15 \times 68,11$$

$$PG = 43,68$$

Critère récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	51,29%
Efficience	0,65%
Gouvernance	68,11%
Performance globale	43,68%

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique au titre de l'année 2022 a mobilisé 14 agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 1 097 000 CFA et 62 934 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGDJ de :

- pourvoir aux postes de nomination des chargés d'études ;
- respecter la tenue des cadres de concertation régis par les textes en vigueur ;
- réaliser entièrement les activités dans les délais prévus.

CONCLUSION

La performance globale de la DGDJ est de 43,68% au titre de l'année 2022, elle est jugée faible. Elle est la résultante d'une efficacité moyenne et d'une efficience quasi nulle. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination des chargés d'études avaient été pourvus, les cadres de concertation tenus comme le prévoient les textes et les activités entièrement réalisées dans les délais.

ANNEXE 1 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Mettre en place un fond boursier (pour l'accélération de la transformation digitale) Recherche-Développement dans le domaine du numérique	5000	4675
Organiser des séries de formations (domotique, entrepreneuriat digital, assemblage et utilisation des drones à usage civil) au profit des étudiants, jeunes, femmes et professionnels du numérique	30000	30000

ANNEXE 2 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	62.5%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	46.14%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	0%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	68.11%

ANNEXE 3 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er Janvier 2022 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	9	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	43	0	04	04
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	5	5
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	588 030 000	588 030 000	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	2	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	6	09	0	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	4	01	1	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	0	0	1	1
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article 46 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) assure la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DGESS pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance de la DGESS.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

La performance de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles a un niveau d'efficacité de 75%. Ce taux est jugé satisfaisant. En effet, sur six (6) activités programmées, trois (3) ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles a un indicateur d'efficience de 4,78%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de **13 871 000 F CFA** inférieur aux prévisions estimées à **15 000 000 F CFA** d'où un reliquat de **1 129 000 FCFA**.

La gouvernance

La Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles a un niveau de performance de 84,19%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles se situe à 62,33%. Elle est jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 * 75 + 0,2 * 4,78 + 0,15 * 84,19$$

$$PG = 62,33$$

Tableau récapitulatif de la performance globale

Efficacité	75%
Efficience	4,78%
Gouvernance	84,19%
Performance globale	62,33%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la DGESS sont respectivement de 60,86%, 81,36% et 73,16%. Après une progression significative de sa performance en 2021, la structure

a de nouveau enregistré un niveau de performance quasiment similaire à celui de 2020. Cela s'explique par la non-exécution entière des activités programmées, l'existence de postes de nomination non pourvus et la non-tenue effective de tous les cadres de concertation due au fait que dans certains services, il n'y qu'un seul agent.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles au titre de l'année 2022 a mobilisé 20 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de **1 856 000 F CFA** et **60 606 000 FCFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGESS de travailler à réaliser entièrement les activités programmées, de renforcer les effectifs des agents dans les services, de veiller au respect de la tenue des cadres de concertations et de pourvoir aux postes de nomination.

CONCLUSION

La performance globale de la DGESS est de **62,33%** au titre de l'année 2022 ; elle est satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si, en plus de relever le taux de réalisation des activités programmées, les postes de nomination avaient été entièrement pourvus et les cadres de concertations régulièrement tenus.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Elaborer l'annuaire statistique du MTDPCE	10000	9994
Organiser les revues trimestrielles des projets et programmes	5000	3877
Suivre l'étude sur la formulation d'une vision prospective et inclusive de la transformation digitale au Burkina Faso	0	0

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	76.47%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	32.83%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	80%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	84.19%

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022 (a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c- b)	
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0	

Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	8	2	0	-2
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	26	17	8	-9
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA		62 466 000	0	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	3	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	10	6	4	-2
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	6	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

**RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022 DE LA DIRECTION GENERALE DES
INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (DGICE)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°37 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la DGICE assure la mise en œuvre des politiques d'élaboration des textes légaux et réglementaires relatif au développement des infrastructures de communication électronique et des services d'accès et d'utilisation de ces infrastructures au Burkina Faso.

Cette mission globale est définie dans les attributions de la DGICE pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Développement des Infrastructures de communications électroniques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance de la Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION GENERALE DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

La performance de la Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

- La Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques a un niveau d'efficacité de 56.5% jugé Moyen. En effet, une activité sur quatre a été réalisée à 100%. Quant aux autres elles ont un taux de réalisation compris entre 50% et 99%.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques a un indicateur d'efficience de 0%. La mise en œuvre de la seule activité programmée et entièrement réalisée a induit un coût financier de 5 000 000 F CFA correspondant aux prévisions de 5 000 000 F CFA.

La gouvernance

La Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques a un niveau de performance de 73.98%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles pour l'année 2022.

Performance globale de la DGICE

La performance globale de la Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques est de 47.82%, jugée Faible. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 56,5 + 0,20 \times 0,00 + 0,15 \times 73,98$$

$$PG = 47,82$$

Tableau récapitulatif de la performance globale de la DGICE

Efficacité	56,5%
Efficience	00%
Gouvernance	73,98%
Performance globale	47,82%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la DGICE sont respectivement de 69,70%, 79,12% et de 47,82%. La structure a réalisé une progression de son niveau de performance de 2020 à 2021. En 2022, cette performance a connu une chute de 31,30 points. Cela s'explique par une baisse considérable du critère d'efficacité qui est passé de 100% à 56,5%.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques au titre de l'année 2022 a mobilisé 20 agents et a coûté, au titre du

fonctionnement un montant de **1100 000 F CFA** et de **47 542 000 F CFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGICE de :

- améliorer la planification et la réalisation des activités ;
- pourvoir à tous les postes de chefs de service et aux postes de chargé d'études ;
- respecter la tenue des cadres de concertation ;

CONCLUSION

La performance globale de la DGICE au titre de l'année 2022 est de 47,82%. Cette performance est jugée faible. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les cadres de concertation avaient été régulièrement tenus et les postes de nomination entièrement pourvus. Aussi, la situation sécuritaire du pays n'a pas favorisé le déroulement normal des activités programmées.

ANNEXE 1 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Actualiser le cadre juridique du numérique	5000	5000

ANNEXE 2 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	76.47%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	41.36%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	0%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	73.98%

ANNEXE 3 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	1	1	1	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	3	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	9	3	3	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	48 642 000	48 642 000	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	3	1	0	-1
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	8	2	2	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	1	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DE LA COMMUNICATION
ELECTRONIQUES

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article 34 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC) assure l'élaboration et la coordination de la stratégie nationale en matière des TIC.

Cette mission globale est définie dans les attributions de la DGTIC pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022

Elle est déclinée et mise en œuvre à travers le programme « Transformation et écosystème numériques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, l'objectif a été décliné en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et du niveau de performance de la Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION GENERALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La performance de la Direction Générale des Technologies de l'Information et de la communication repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction Générale des Technologies de l'Information et de la communication a un niveau d'efficacité de 63% jugé satisfaisant. En effet, sur 9 activités programmées 3 ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction Générale des Technologies de l'Information et de la communication a un indicateur d'efficience de 19,48%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 58 622 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 79 289 000 F CFA d'où un reliquat de 20 667 000 FCFA.

La gouvernance

La Direction Générale des Technologies de l'Information et de la communication a un niveau de performance de 69,18%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de la Direction Générale des Technologies de l'Information et de la communication est de 55,22%, jugée Moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 * 63 + 0,2 * 19,48 + 0,15 * 69,18 + 0 * 0 +$$

$$PG = 55,22$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	63%
Efficience	19,48%
Gouvernance	69,18%
Performance globale	55,22%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la DGTIC sont respectivement de 78,20% ; 54,4% et 55,22%. Après une chute de 23,8% en 2021, la structure marque une stagnation en ne progressant que de 0,82% en 2022. Cette situation est due notamment au niveau de l'efficacité

impacté par le fait que seules trois (03) activités sur neuf (09) ont été entièrement réalisées. De plus, la gouvernance a été affectée par la non-tenue des cadres de concertation, l'existence de postes de nomination non pourvus et l'indisponibilité de fiches de poste.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de Direction Générale des Technologies de l'Information et de la communication au titre de l'année 2022 a mobilisé 21 agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 1 118 000 F CFA et 82 553 000 F CFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGTIC d'améliorer le niveau d'exécution des activités, de tenir régulièrement les cadres de concertation.

Elle doit aussi élaborer toutes les fiches de description des postes et pourvoir à tous les postes de nomination.

CONCLUSION

La performance globale de la DGTIC est de 54,4% au titre de l'année 2022 ; elle est moyenne. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination avaient été entièrement pourvus, les cadres de concertation tenus conformément aux textes en vigueur et les activités entièrement réalisées.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Organiser un voyage d'étude pour la vision prospective et inclusive de la transition digitale au Burkina Faso	50000	50000
Assurer le suivi et la gestion de l'Agrément technique en informatique	22635	1968
Finaliser le développement de la plateforme du SILL de gestion de dépôt de logiciel libre (miroir des logiciels libres)	6654	6654

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	55%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	46.14%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	50%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	95%
Gouvernance	69.18%

Annexe 3 : Tableau des ressources

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	2	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	14	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	89	0	9	9
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	015	05	-10
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	807965000	807965000	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	3	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	10	0	7	7
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	4	0	8	8
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	1	0	1	1
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

LA DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°51 du décret N°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction des marchés publics (DMP) a pour mission de gérer le processus de la commande publique du Département.

Cette mission globale est définie dans les attributions de la DMP pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et du niveau de performance de la Direction de l'Administration des Finances.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

La performance de la Direction des Marchés Publics repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction des Marchés Publics a un niveau d'efficacité de 100% jugé excellent. En effet, la seule activité programmée a été entièrement réalisée dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction des Marchés Publics a un indicateur d'efficience de 0%. La mise en œuvre de l'activité programmée et entièrement réalisée a induit un coût financier de 4 000 000 F CFA correspondant exactement aux prévisions estimées à 4 000 000 F CFA.

La gouvernance

La Direction des Marchés Publics a un niveau de performance de 84.89%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de la Direction des Marchés Publics est de 77.73% et jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 * 100 + 0,2 * 0 + 0,15 * 84,89 + 0 * 0 +$$

$$PG = 77,73$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	100%
Efficience	0%
Gouvernance	84,89%
Performance globale	77,73%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la DMP sont respectivement de 79,16% ; 78,86% et 77,73%. Sa performance qui est en baisse continue s'explique par la non-tenue de certains cadres de concertation. Elle est aussi due à l'indisponibilité des fiches de poste et au fait que des postes de nomination n'ont pas été totalement pourvus.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction des Marchés Publics au titre de l'année 2022 a mobilisé 11 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de 646 000 CFA et 34 686 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DMP de pourvoir en personnel les postes de nomination, de travailler à tenir les cadres de concertation prévus et de disponibiliser les fiches de poste.

CONCLUSION

La DMP a un niveau de performance globale de 77,73%. Une performance satisfaisante qui s'appuie cependant sur une seule activité. Elle aurait pu s'améliorer si les cadres de concertation étaient tenus conformément aux textes en vigueur, les postes de nomination pourvus et les fiches de poste disponibilisées.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Elaborer le Plan de passation des marchés (PPM)	4000	4000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	57.48%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	50%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	90%
Gouvernance	84.89%

Annexe 3 : Tableau des ressources

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0

Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	4	2	2	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	1	3	0	-3
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	2	3	1	-2
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article 53 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction des ressources humaines (DRH) a pour mission la conception, la formalisation, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures visant à accroître la productivité, l'efficacité et le rendement du personnel du département.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DRH pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

En vue d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance de la DRH.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La performance de la Direction des Ressources Humaines repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction des Ressources Humaines a un niveau d'efficacité de 28%. Ce taux est jugé très faible (critique). En effet, sur 3 activités programmées aucune n'a été réalisée dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction des Ressources Humaines a un indicateur d'efficience de 0% dû au fait qu'aucune activité programmée n'a été entièrement réalisée.

La gouvernance

La Direction des Ressources Humaines a un niveau de performance de **93,09%**. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de la Direction des Ressources Humaines se situe à **32,16%** et est jugée faible. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 * 28 + 0,2 * 0 + 0,15 * 93,09$$

$$PG = 32,16$$

Tableau récapitulatif de la performance globale

Efficacité	28%
Efficience	0%
Gouvernance	93,09%
Performance globale	32,16%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la DRH sont respectivement de 77,32%, 50,87% et 32,16%. Depuis 2020, la performance de la structure ne fait que chuter. Cela s'explique par une baisse de son efficacité notamment par la faible réalisation des activités dans les délais. Il importe de signaler que la mesure de suspension des recrutements sur mesures nouvelles a rendu impossible la réalisation d'une activité programmée. A cela s'ajoute la non-tenue effective de tous les cadres de concertations.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction des Ressources Humaines au titre de l'année 2022 a mobilisé 16 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de **903 000 F CFA** et **390 024 000 FCFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DRH d'améliorer son niveau de gouvernance en travaillant au respect de la tenue des cadres de concertations.

Relativement à l'efficacité et à l'efficience, la DRH devrait :

- améliorer la planification des activités,
- améliorer le niveau de réalisation des activités,
- respecter les délais dans la mise en œuvre des activités programmées.

CONCLUSION

La performance globale de la DRH est de **32,16%** au titre de l'année 2022 ; elle est faible.

Cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités programmées avaient été mieux planifiées et réalisées dans les délais, et les cadres de concertation régulièrement tenus.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	51.62%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	93.09%

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022 (a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0	

Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	5	1	0	-1
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	390 927 000	0	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	2	1	0	-1
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	4	2	1	-1
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	4	1	3	2
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	4	0	1	1
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

**RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022
DE LA DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES (DSI)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°59 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction des services informatiques assure la formulation, la coordination et la mise en œuvre de la politique informatique du Ministère.

Cette mission globale est définie dans les attributions de la DSI pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance de la Direction des Services Informatiques.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

La performance de la Direction des Services Informatiques repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficacité, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction des Services Informatiques a un niveau d'efficacité de 100% jugé excellent. En effet, toutes les activités programmées ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction des Services Informatiques a un indicateur d'efficience de 1,4%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 4 931 000 FCFA inférieur aux prévisions estimées à 5 000 000 F CFA. Soit un reliquat de 69 000 FCFA.

La Gouvernance

La Direction des Services Informatiques a un niveau de performance de 61,96%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale Satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de Direction des Services Informatiques est de 74,57% et est jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 1,4 + 0,15 \times 61,96$$

$$PG = 74,57$$

Tableau récapitulatif de la performance globale de la DSI

Efficacité	100%
Efficience	1,4%
Gouvernance	61,96%
Performance globale	74,57%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la DSI sont respectivement de 64,00%, 55,49% et 74,57%. La structure a connu une amélioration de sa performance entre 2021 et 2022 de 19,08 points.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction des Services Informatiques au titre de l'année 2022 a mobilisé 6 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de **709 000 CFA** et **9 574 000 FCFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATION

Il est recommandé à la DSI de :

- respecter la tenue des cadres de concertation conformément aux textes en vigueur ;
- pourvoir à tous les postes de nomination ;
- maintenir le niveau actuel de réalisation des activités programmées dans les délais prévus ;
- se doter d'un manuel de procédures.

CONCLUSION

La performance globale de La Direction des Services Informatiques au titre de l'année 2022 est de 74,57%, jugée satisfaisante.

Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les cadres de concertation avaient été tenus conformément aux textes en vigueur et pourvoir à tous les postes de nomination.

ANNEXE 1 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Réaliser deux plateformes numériques au profit des structures du ministère	5000	4931

ANNEXE 2 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	20%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	51.74%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	0%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	61.96%

ANNEXE 3 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCE

Ressources	Dotations	Unité	Référence 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	3	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	12	2	3	1
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	10 283 000	10 283 000	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	0	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	2	4	2	-2
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	0	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

e-Burkina

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°22 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Projet e-BURKINA est une structure de mission du MENPTD. Suivant les dispositions de l'article 2 de l'arrêté conjoint N°2017-0022/MDENP/MINEFID du 28 juin 2017 portant création, classification, objet, administration et fonctionnement du Projet e-Burkina, il a pour objectif général de contribuer à l'édification d'une administration publique et privée performante grâce à l'apport des TIC.

A ce titre, le Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) 2022 adopté par le comité de revue du programme budgétaire « Transformation et écosystème numériques », lors de sa deuxième session ordinaire de l'année 2021, tenu le 29 décembre 2021, et réajusté à deux (02) reprises le 22 juillet 2022 lors de la première session ordinaire 2022 et le 11 octobre 2022 lors d'une session extraordinaire du COREV, a indiqué les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre projet e-Burkina en 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Transformation et écosystème numériques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 30 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés au Projet e-Burkina.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET E-BURKINA

La performance du projet e-Burkina repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le projet e-Burkina a un niveau d'efficacité de 91,56% jugé excellent. En effet, sur 44 activités programmées 37 ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le projet e-Burkina a un indicateur d'efficience de 0,14%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 4 619 922 179 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 4 038 613 000 F CFA d'où un reliquat de 7500 FCFA.

La gouvernance

Le niveau de performance atteint est de 100%. Le Projet e-Burkina présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale du projet e-Burkina se situe à 74,54% ; jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 * 91,56 + 0,2 * 0,14 + 0,15 * 100$$

$$PG = 74,54$$

Tableau récapitulatif de la performance globale

Efficacité	91,56%
Efficience	0,14%
Gouvernance	100%
Performance globale	74,54%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales du Projet e-Burkina sont respectivement de 66,49%, 41,81% et 74,54%. La structure connaît une nette amélioration de sa performance après une

décroissance avérée au cours de ces deux années précédentes. Cela s'explique par un accroissement notable du taux d'efficacité du projet qui est passé de 37,91% en 2021 à 91,56 % en 2022.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du projet e-Burkina au titre de l'année 2022 a mobilisé 30 agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 326 527 482 CFA et 116 405 453 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au Projet e-Burkina d'améliorer la programmation et la réalisation des activités.

CONCLUSION

La performance globale du Projet e-Burkina est de 74,54% au titre de l'année 2022 ; elle est satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités programmées avaient été entièrement réalisées.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Réaliser une étude de la stratégie d'évolution du RESINA	180115.2	180115.2
Réaliser une étude de faisabilité pour l'informatisation du dossier Patient	120879.2	120879.2
Elaborer le plan stratégique de la gestion des noms de domaines Internet du Burkina Faso au profit de l'ABDI ainsi que de ses procédures	49950	49950
Elaborer le plan de développement des réseaux haut débit mobiles en tirant profit des IMT 2020 pour booster la transformation digitale	114988.5	114988.5
Réaliser une étude sur la gouvernance de l'IT dans l'Administration publique.	107427.2	107427.2
Vulgariser les résultats des études (référentiels RGI -RGS- Stratégie nationale de cyber sécurité) avec l'ANSSI	20000	20000
Assurer une assistance technique pour la préparation des documents clés de sauvegardes	55000	55000
Assurer une assistance technique pour l'évaluation des risques sécuritaires	16500	16500
Elaborer le Manuel de Procédures	22000	22000
Elaborer la strategy for development	15000	15000
Tenir des ateliers de validation des livrables et suivre les réalisations	20000	20000
Assurer l'accompagnement à la mise à jour technique et déploiement du SIGED et eCM	25000	25000
Renforcer les compétences pour l'appropriation technique du "système intégré de gestion des établissements publics de l'État et des collectivités territoriales" (SIGEPE)	50000	50000
Acquérir des équipements et outils de sécurisation des plateformes	25000	25000

Acquérir du matériel informatique (Serveurs de stockage pour renforcer la capacité de stockage du G-Cloud et sécurisation des SI de l'administration et gestionnaire de bande passante)	880125.238	880125.238
Concevoir un dispositif d'interopérabilité des systèmes d'information (Référentiel de données- ESB- API- Magasin d'API)	99600	99600
Réaliser un audit technique des plateformes réalisées dans e-Burkina	99999.1	99999.1
Réaliser des vidéos de formation et d'aide pour les plateformes transversales (CIM- SIGED- SIGEPE- SIG-SR- SIRD- SUPERMUN- Procédures dématérialisées)	59951.67	59951.67
Étendre le Guichet Virtuel de l'administration publique : Conception de services en ligne prioritaires incluant le paiement mobile	89459.5	89459.5
Sécuriser le système d'information de l'Administration publique	664548.9	664548.9
Suivre la mise en œuvre et l'appropriation des applications (Reliquat contrat SMOAA)	29947.6	29947.6
Vulgariser le SIG-SR Collecter les données pour alimenter	18225	18225
Vulgariser les contenus locaux en vue de la formation en masse sur les pratiques agricoles	100000	100000
Tenir des ateliers de validation des livrables et suivre les réalisations	21482.741	21482.741
Appuyer la promotion de l'entrepreneuriat numérique à Bobo Dioulasso.	70711.81	70711.81
Former le personnel IT de l'administration	300000	300000
Acquérir des vouchers de certification au profit du personnel IT	50000	50000
Organiser une table ronde sur les bonnes pratiques de la digitalisation de l'administration publique en Afrique --- Etat des lieux et leçons	8552	8552

Acquérir des équipements informatiques pour une université	50000	50000
Acquérir des équipements informatiques pour l'ANPTIC et le MTDPCE	494562.6	494562.6
Renforcer la résilience du G Cloud (énergie- sécurité- capacité de stockage et de calcul)	310000	310000
Produire des ressources éducatives pour la formation des jeunes en quête d'emploi (pôle emploi ANPE)	49895.92	49895.92
Acquérir des équipements pour l'opérationnalisation de deux centres de formation et d'accès pôle emploi	100000	100000
Mettre à niveau le dispositif de visioconférence	25000	25000
Tenir des ateliers de validation des livrables et suivre les réalisations	15000	7500
Mettre en place un Système de Management par la Qualité (SMQ)	150000	150000
Mettre en œuvre le plan de formation du personnel de l'ANPTIC	126000	126000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	100%

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022 (a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0	
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	33	0	0	0	
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	60	60	0	
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	5 539 673 208	4733670624	-806002584	
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	2	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	22	0	0	0	

Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	3	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	2	0	0	0

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

INSPECTION TECHNIQUE DES SERVICES

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°8 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, l'inspection technique des services (ITS) a pour mission le contrôle de l'application de la politique du Département et le fonctionnement des services, projets et programmes.

À ce titre, Madame le ministre assignait à l'ITS, la lettre de mission n°2022-0299/MTDPCE/CAB/SG du 07/07/2022 portant contrat de performance au titre de l'année 2022. Il s'agit d'assurer le contrôle de l'application de la politique du Département et le fonctionnement des services, projets et programmes.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance de l'ITS.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'INSPECTION TECHNIQUE DES SERVICES

La performance de l'Inspection Technique des Services repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

L'Inspection Technique des Services a un niveau d'efficacité de 100% jugé excellent. En effet, toutes les trois (3) activités programmées ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

L'Inspection Technique des Services a un indicateur d'efficience de 14,17%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 10 511 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 12 000 000 F CFA d'où un reliquat de 1 489 000 FCFA.

La gouvernance

L'Inspection Technique des Services a un niveau de performance de 97,96%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de l'Inspection Technique des Services s'établit à 82,53%, jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 * 100 + 0,2 * 14,17 + 0,15 * 97,96$$

$$PG = 82.53$$

Tableau récapitulatif de la performance globale

Efficacité	100%
Efficience	14,17%
Gouvernance	97,96%

Performance globale	82,53%
----------------------------	---------------

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de l'ITS sont respectivement de 34,07%, 81,25% et 82,53%. Depuis sa contreperformance en 2020, la structure s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de sa performance. Cela s'explique par l'amélioration significative de la gouvernance et de l'efficacité notamment par la réalisation des activités dans les délais.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de l'Inspection Technique des Services au titre de l'année 2022 a mobilisé 9 agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 1 007 000 CFA et 32 265 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à l'ITS de nommer le chef de service administratif et financier.

CONCLUSION

La performance globale de l'ITS est de 82,53% au titre de l'année 2022 ; elle est satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si le poste de nomination du chef de service administratif et financier avait été pourvu.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Sensibiliser le personnel de l'Administration centrale du MTDPCCE sur la lutte contre la corruption	4000	3216
Auditer les structures du MTDPCCE	4000	4000
Inspecter les structures du MTDPCCE	4000	3295

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	85.71%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	97.96%

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	3	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	8	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	29	0	0	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	10	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	10000000	33 272 000	0	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	4	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	2	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

**RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022
DE LA POSTE BF**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°21 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD), la Poste Burkina Faso (LA POSTE BF) est une structure rattachée du Ministère. Elle a pour mission essentielle la mise en place et l'exploitation des services publics de la poste.

Le programme d'activités de LA POSTE-BF a été élaboré sur la base du contrat d'objectifs annuel du Directeur Général adopté par délibération n°2022-0007/CA/LA POSTE BF du 09/03/2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Appui au sous-secteur postal ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à LA POSTE BF..

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA POSTE BF

La performance de LA POSTE BF repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

LA POSTE BF a un niveau d'efficacité de 45,6% jugé Faible. En effet, aucune activité programmée n'a été entièrement réalisée dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

LA POSTE BF a un indicateur d'efficience de 0% dû au fait qu'aucune des deux (2) activités programmées n'a été entièrement réalisées dans les délais.

La Gouvernance

LA POSTE BF a un niveau de performance de 99,38%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de LA POSTE BF est de 44,55%, jugée Faible. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 45,6 \times 0,65 + 0,20 \times 0,0 + 0,15 \times 99,38$$

$$PG = 44,55.$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	45,6%
Efficience	00%
Gouvernance	99,38%
Performance globale	44,55%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la Poste BF sont respectivement de 70,08%, 69,10% et 44,55%. Partant d'une performance satisfaisante en 2020, la structure a connu un recul d'un (01) point en 2021 et une chute d'environ 26 points en 2022. En effet, l'efficacité a été affectée, passant de 85,39% en 2020 à 81,48% en 2021 et à 45,60% en 2022.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de LA POSTE BF au titre de l'année 2022 a mobilisé 1085 agents et a un coût prévisionnel de 25 755 124 000 FCFA, au titre du fonctionnement un montant de 19 129 392 000 CFA et 6 625 732 000 FCFA au titre des charges de personnel. Les réalisations seront disponibles à la suite des arrêts de comptes.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à LA POSTE BF d'améliorer le niveau d'efficacité à travers la planification et la réalisation dans les délais de toutes les activités inscrites dans le programme d'activités du MTDPCE.

CONCLUSION

La performance globale de LA POSTE BF au titre de l'année 2022 est de **44,55%** et est jugée faible. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités inscrites au programme d'activités du MTDPCE avaient été entièrement réalisées dans les délais.

ANNEXE 1 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation

ANNEXE 2 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	95.65%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	99.38%

ANNEXE 3 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0	

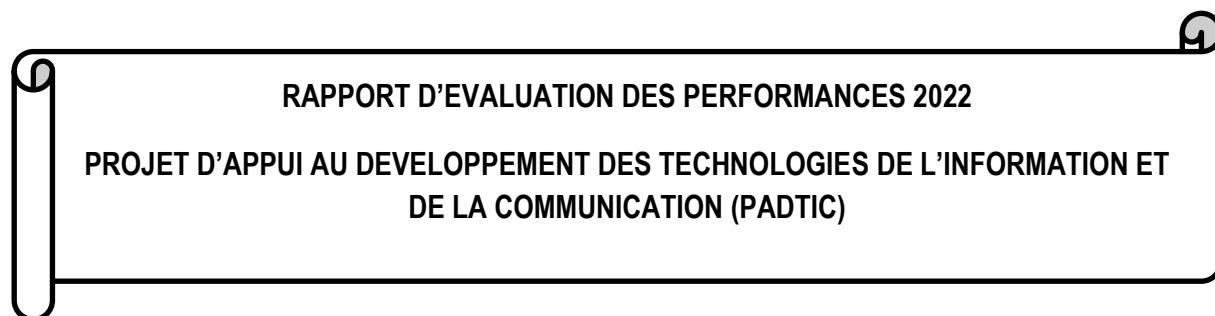
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	137	2	0	-2
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	1261	133	441	308
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	5581	10000	10000	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	28754347806	29684071000	0	-29684071000
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	282	2	0	-2
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	0	0	0	0

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice



RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°22 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD), le Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (PADTIC) est une structure de mission du MENPTD. Suivant les dispositions de l'article 2 de l'arrêté conjoint N°2017-0023/MDENP/MEF du 28 juin 2017 portant création, classification, objet, administration et fonctionnement du Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication au Burkina Faso (PADTIC), il a pour objectif global l'amélioration de la disponibilité, de l'efficacité et de l'accessibilité de l'offre de services de communication électronique sur toute l'étendue du territoire national.

A ce titre, le Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) 2022 adopté par le comité de revue du programme budgétaire « Développement d'infrastructures de communications électroniques », lors de sa deuxième session ordinaire de l'année 2021, tenu le 28 décembre 2021, a indiqué les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du projet PADTIC en 2022.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Développement des Infrastructures de communications électroniques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance du Projet d'Appui au Développement des Technologie de l'Information et de la Communication (PADTIC).

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La performance du Projet d'Appui au Développement des Technologie de l'Information et de la Communication repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication a un niveau d'efficacité de 64,83%, jugé satisfaisant. En effet, sur 24 activités programmées 12 ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le projet PADTIC a un indicateur d'efficience de 23,45%. La réalisation des activités dans les délais a induit un coût financier de 766 916 180 F CFA sur une prévision de 963 550 000 F CFA, soit un reliquat de 196 633 820 F CFA.

La gouvernance

Le PADTIC a un niveau de performance de 100%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale du PADTIC

La performance globale du PADTIC est de 61,83%, jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0.65 \times 64.83 + 0.2 \times 23.45 + 0.15 \times 100$$

$$PG = 61,83\%.$$

Tableau récapitulatif de la performance globale

Efficacité	64.83%
Efficience	23,45%
Gouvernance	100%
Performance globale	61,83%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales du PADTIC sont respectivement de 67,17%, 58,57% et 61,83%. Après une baisse en 2021, le projet a connu un léger bond de sa performance en 2022. Cependant, pour le compte de l'année 2022, la moitié des activités programmées n'a pas été entièrement réalisée.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du PADTIC au titre de l'année 2022 a mobilisé cinquante-deux (52) agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de 578 017 645 FCFA et 71 897 356 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au PADTIC d'améliorer la réalisation de ses activités en respectant les délais de mise en œuvre.

CONCLUSION

La performance globale du PADTIC au titre de l'année 2022 est de 61,83 %, jugée satisfaisante.

En dépit du niveau excellent de la gouvernance enregistrée, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités étaient entièrement réalisées dans les délais prévus.

ANNEXE 1 : tableau récapitulatif de l'efficience

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Elaborer un document de plaidoyer pour la mise en œuvre du mécanisme de financement du RESINA	6000	5939
Mettre en place des instances de gouvernance et de gestion du RESINA	12550	9300
Assurer l'entretien des champs solaires	34200	0
Assurer la maintenance des stations de base et des liaisons Ptp	245000	244484.18
Assurer le gardiennage des sites pylônes	86400	43627
Adopter le plan de la PSSI-RESINA et assurer le transfert de compétence pour sa mise en œuvre	32000	0
Assurer le monitoring du réseau	50000	0
Gérer les ressources humaines (indemnités et salaires, formations, transfert de compétence aux DSI)	90906	88597
Suivre et contrôler les travaux du PADTIC/BKF-021 (Frais de Mission, réunion, ateliers, COREV, visite terrain des membres du COREV)	60000	59887
Assurer la visibilité des réalisations du projet	25000	0
Gérer les ressources financières (Elaborer et exécuter le budget, paiement de retenue de garantie)	30000	23588
Prendre en charge les honoraires du PADTIC pour le compte de l'ANPTIC	291494	291494

ANNEXE 2 : Tableau récapitulatif de la gouvernance

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%

Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	100%

ANNEXE 3 : Tableau des ressources

Ressources	Dotations	Unité	Référence 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	7	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	12	0	0	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	25	25	25	0

Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	2776432450	1476091413	-1300341037
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	6	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	16	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	25	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	2	0	0	0

- (a) il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2022
- (b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2022
- (c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022
PROJET BACKBONE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS (PBNT)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°22 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD), le Projet Backbone National des télécommunications (PBNT) est une structure de mission du ministère.

Suivant les dispositions de l'article 3 de l'arrêté n°2014-0018/MDENP/MEF du 08 septembre 2014 portant création, classification, objet, administration et fonctionnement du Projet Backbone national des télécommunications (PBNT), il a pour objectif global de développer la connectivité nationale et internationale en large bande du Burkina Faso par la pose d'un réseau de fibre optique reliant tous les chefs-lieux de communes et tous les pays voisins.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Développement des infrastructures de communications électroniques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance du projet PBNT.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET BACKBONE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS (PBNT)

La performance du Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT) repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT) a un niveau d'efficacité de 55.29% jugé Moyen. En effet, sur 3 activités programmées aucune n'a été entièrement réalisée.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT) a un indicateur d'efficience de 0%. En effet, en 2022, aucune activité du projet n'a été entièrement réalisée dans les délais. Cependant, les niveaux de réalisation des activités sont respectivement de : 83,77% ; 91,75% et 95,91%.

La gouvernance

Le Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT) a un niveau de performance de 100%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale du Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT)

La performance globale du PBNT est de 50,94%, jugée Moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0.65 \times 55.29 + 0.2 \times 0 + 0.15 \times 100$$

$$PG = 50,94\%.$$

Tableau récapitulatif de la performance globale

Efficacité	55,29%
Efficience	0%
Gouvernance	100%
Performance globale	50,94%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales du PBNT sont respectivement de 58,56%, 62,46% et 50,94%. Après un léger bond en 2021, le projet a connu une forte baisse de sa performance d'environ 12 points en 2022. Cela s'explique par la baisse de son efficacité en 2022 due au fait qu'aucune activité n'ait été entièrement réalisée.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de PBNT au titre de l'année 2022 a mobilisé dix-neuf (19) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de 210 884 593 F CFA et 22 646 150 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au PBNT d'améliorer le niveau de réalisation de ses activités en respectant les délais de mise en œuvre.

CONCLUSION

La performance globale du PBNT au titre de l'année 2022 est de 50,94%, jugée Moyenne. En dépit du niveau excellent de la gouvernance enregistrée, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités programmées avaient été entièrement réalisées dans les délais.

ANNEXE 1 :**TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE**

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation

ANNEXE 2 :**TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE**

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	100%

ANNEXE 3 :**TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES**

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022 (a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	13	5	5	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	5 006 254 798	5 006 254 798	5 006 254 798	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	4	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	9	2	2	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	1	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

(d) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2022

(e) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2022

(f) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés

**MINISTERE DE TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO

Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

DU SECRETARIAT TECHNIQUE D'ANALYSE ET DES ETUDES STRATEGIQUES (STAES)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°12 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Secrétariat technique d'analyse et des études stratégiques (STAES) a pour missions (i) d'assurer la veille en matière d'économie numérique et des postes, (ii) d'initier des réformes d'ordre stratégique et (iii) d'explorer des thématiques émergentes relatives à l'économie numérique et aux postes.

Le programme d'activités 2022 du STAES a été élaboré sur la base de ses attributions contenues dans le décret sus – cité.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance du STAES.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU SECRETARIAT TECHNIQUE D'ANALYSE ET DES ETUDES STRATEGIQUES

La performance du Secrétariat Technique d'Analyse et des Etudes Stratégiques repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Secrétariat Technique d'Analyse et des Etudes Stratégiques a un niveau d'efficacité de 59,71% jugé moyen. En effet, sur 7 activités programmées 4 ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le Secrétariat Technique d'Analyse et des Etudes Stratégiques a un indicateur d'efficience de 238,8%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 3 660 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 12 400 000 F CFA d'où un reliquat de 8 740 000 FCFA. Certaines contraintes administratives ont empêché l'exécution financière de deux activités malgré leurs réalisations physiques effectives.

La gouvernance

Le Secrétariat Technique d'Analyse et des Etudes Stratégiques a un niveau de performance de 59,92%. Il présente une performance organisationnelle et sociale moyenne.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale du Secrétariat Technique d'Analyse et des Etudes Stratégiques s'élève à 95,56% ; elle est jugée excellente. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 * 59,71 + 0,2 * 238,8 + 0,15 * 59,92$$

$$PG = 95.56$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	59,71%
Efficience	238,8%
Gouvernance	59,92%
Performance globale	95,56%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales du STAES sont respectivement de 76,23% ,46,47% et 95,56%. Après une chute de sa performance en 2021, la structure a connu un rebond

significatif en 2022. Cela se justifie par un taux très élevé de son efficience qui est dû à des dysfonctionnements administratifs corroborés par des insuffisances dans la règle de calcul de ce critère.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de Secrétariat Technique d'Analyse et des Etudes Stratégiques au titre de l'année 2022 a mobilisé 5 agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 633 000 CFA et 4 972 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au STAES de prendre les dispositions idoines pour assurer le respect de la réglementation permettant une exécution physique et financière de ses activités.

Au titre de la gouvernance, il devra :

- pourvoir à tous les postes de nomination,
- tenir régulièrement les cadres de concertation.

CONCLUSION

La performance globale du STAES est de 95,56 % au titre de l'année 2022 ; elle est excellente. Cette performance globale apparemment reluisante cache des irrégularités dans l'exécution financière des activités. En effet des activités budgétisées ont été physiquement réalisées sans exécution de la contrepartie financière. Il importe de travailler en synergie avec la chaîne financière du ministère pour un déblocage diligent des ressources financières.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Évaluer la maturité numérique des administrations publiques (Deuxième édition)	4000	3660
Mettre en exploitation des algorithmes d'analyse des données des Médias sociaux pour détecter des menaces pesant sur la sécurité nationale	4200	0
Mettre en exploitation des algorithmes d'analyse des données des Médias sociaux pour détecter les thématiques d'une réconciliation efficiente	4200	0
Réaliser la veille thématique sur les technologies émergentes	0	0

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	42.86%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	66.67%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	0%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	59.92%

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0

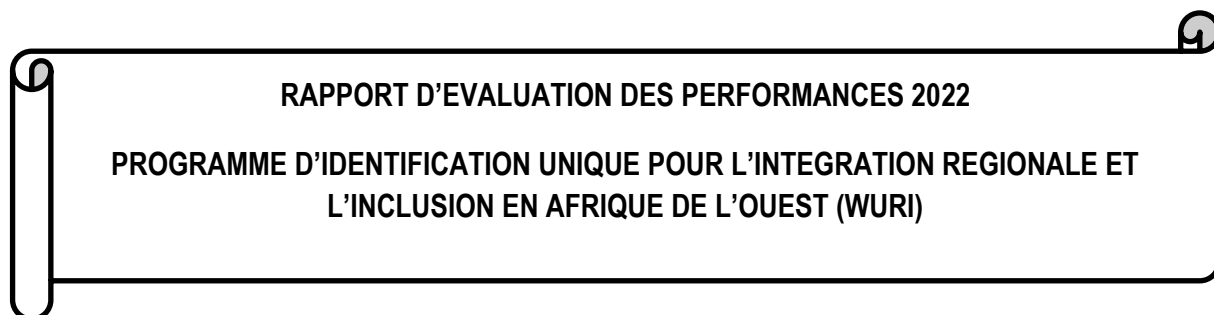
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	0	1	1	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	3	2	0	-2
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	3	3	0	-3
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	2	5	0	-5
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	5 605 000	0	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	0	1	0	-1
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	0	5	5	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	0	2	1	-1
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**



RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°22 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD), le programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) est une structure de mission du MENPTD.

Suivant les dispositions de l'article 3 de l'arrêté n°2021-000008-MENPTD/MINEFID du 30 mars 2021 portant création, classification, administration, gestion et fonctionnement du projet WURI, il a pour objectif global de fournir à au moins 85% de la population du Burkina Faso une preuve d'identité unique reconnue par le gouvernement qui facilite leur accès aux services.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme budgétaire « transformation et écosystèmes numériques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et de la performance du programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest (WURI).

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME D'IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST

La performance du programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	faible
[0-30[	Très faible (critique)

- **L'efficacité dans la réalisation des activités**

Le projet WURI a un niveau d'efficacité de 58.44% jugé Moyen. En effet, sur 62 activités programmées 31 ont été entièrement réalisées dans les délais.

- **L'efficience dans la réalisation des activités**

Le projet WURI a un indicateur d'efficience de 25.68%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 330 715 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 494 328 000 F CFA d'où un reliquat de 163 613 000 FCFA.

- **La gouvernance**

Le projet WURI a un niveau de performance de 90.48%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

- **L'impact de réalisation des activités**

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale du WURI

La performance globale du projet WURI est de 56.69%, jugée Moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0.65 \times 58.44 + 0.2 \times 25.68 + 0.15 \times 90.48$$

$$PG = 56,69\%.$$

Tableau récapitulatif de la performance globale

Efficacité	58.44%
Efficience	25,68%
Gouvernance	90,48%
Performance globale	56,69%

De 2021, année de son démarrage, à 2022, la performance globale du projet WURI est passée de 26,07% à 56,69%. L'année 2022 est le premier exercice de référence du projet. La performance moyenne enregistrée en 2022 s'explique par une performance en efficacité moyenne compensée par une amélioration significative de la gouvernance.

En somme, la mise en œuvre des activités du projet WURI au titre de l'année 2022 a coûté, au titre du fonctionnement un montant de **379 847 492 FCFA** et **82 685 086 FCFA** au titre des charges de personnel.

L'équipe de gestion du projet totalisait au titre de 2022, huit membres dont cinq (05) fonctionnaires affectés et trois agents recrutés.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au projet WURI de :

- Améliorer le niveau de réalisation de ses activités en respectant les délais de mise en œuvre ;
- Pourvoir en personnel l'ensemble des postes de travail ;

CONCLUSION

La performance globale du projet WURI au titre de l'année 2022 est de 56,69 %, jugée moyenne.

Cette performance globale pourrait s'améliorer à travers la mise en œuvre des recommandations formulées.

ANNEXE 1 : tableau récapitulatif de l'efficience

Libellé	Coût prévisionnel	Coût réalisation	Taux exécution
Valider les projets de décrets d'application de la loi 001-2021/AN	10500	9378	100
Organiser un voyage d'études dans un pays de l'Union Européenne	13500	11170	100
Participer aux ateliers régionaux organisés dans les Pays WURI	2900	2883	100
Elaborer les termes de référence de toutes les activités	13000	1630	100
Elaborer un manuel de procédures administratives et comptables	10000	5265	100
Acquérir un logiciel de gestion comptable « Tom2Pro » et un logiciel de suivi-évaluation « TecPro »	25918	25918	100
Assurer la prise en charge du personnel (Salaires et indemnités)	173847	82685	100
Acquérir du carburant et lubrifiant au profit de l'UGP	22532	22530	100
Assurer le paiement des charges Electricité - Eau et Communication	11700	4831	100
Assurer la prise en charge de l'assurance maladie du personnel du Projet	18500	3428	100
assurer le paiement des charges locatives relatives au contrat de bail du siège de l'UGP	28472	25118	100
Assurer le gardiennage du siège de l'UGP	5670	7230	100
Assurer le nettoyage des locaux de l'UGP	6947	8748	100
Tenir un atelier d'élaboration du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2023	8000	2721	100
Assurer la gestion des ressources humaines du projet	43500	43673	100
Atelier d'appropriation du projet au profit du personnel de l'UGP	4000	1119	100
Assurer la formation de trois (03) Cadres de la DGTIC et deux (02) acteurs du projet WURI en PMP	25000	30546	100
Assurer la passation des marchés du projet	7100	2545	100
Assurer les frais de mission à l'intérieur	12280	2750	100

Assurer l'entretien - la maintenance & la réparation de matériels de transport - matériels et mobilier de bureau	4000	0	100
Assurer les autres charges de fonctionnement	5000	4609	100
Organiser un atelier de recadrage des activités du Projet sur la base de la période d'exécution restante	10000	8949	100
Assurer une pose de rideaux dans les bureaux du projet	2800	2903	100
Acquérir et installer un autocommutateur et de postes téléphoniques	4250	0	100
Assurer le cloisonnement des bureaux du projet	7500	10174	100
Recruter un Huissier pour assurer la gestion du marché litigieux relatif au mobilier de bureau	50	0	100
Réaliser un site web et Charte graphique	9912	9912	100
Assurer les frais bancaires	300	0	100
Confectionner des plaques d'indication du local du projet	2500	0	100
Location de machines virtuelles à l'ANPTIC pour l'hébergement de Tom2Pro & de TecPro	1650	0	100
Pause-café pause déjeuner pour les réunions et rencontres dans le cadre des activités du projet	3000	0	100

ANNEXE 2 : Tableau récapitulatif de la gouvernance

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	33,33%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	100%

ANNEXE 3 : Tableau des ressources

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	3	13	13	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	1	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	3	35	35	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	2116279000	636997000	- 1479282000
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	0	4	4	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	1	0	0	0

Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

(d) il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2022

(e) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2022

(f) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES

SECRETARIAT GENERAL

COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022
DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°49 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale du 07 juin 2021, la Direction de l'Administration des Finances (DAF) assure la gestion des moyens financiers et matériels du Ministère.

Le programme d'activités de la DAF a été élaboré pour assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles.

Cet objectif est décliné et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

En vue d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés et du niveau de performance de la Direction de l'Administration des Finances.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

La performance de la Direction de l'Administration des Finances repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction de l'Administration des Finances a un niveau d'efficacité de 100% jugé excellent. En effet, sur 6 activités programmées 6 ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction de l'Administration des Finances a un indicateur d'efficience de 1.13%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 31 351 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 31 706 000 F CFA d'où un reliquat de 355 000 FCFA.

La gouvernance

La Direction de l'Administration des Finances a un niveau de performance de 93.03%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont normalement contenues dans le rapport annuel de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible.

Performance globale

La performance globale de la Direction de l'Administration des Finances est de 79.18%, jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères. Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 * \text{taux d'efficacité}) + (0,2 * \text{taux d'efficience}) + (0,15 * \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0.65 * 100 + 0.2 * 1.13 + 0.15 * 93.03$$

$$PG = 79.18$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	100%
Efficience	1.13%
Gouvernance	93.03%
Performance globale	79.18%

La performance globale de la DAF est en légère baisse par rapport à la période 2020 et 2021, dont les performances globales étaient respectivement de 79.51% et 79.84%. Cette baisse s'explique par la non-tenue de certains cadres de concertation règlementaires et l'indisponibilité des fiches de poste. Elle est aussi due au fait que tous les postes de travail n'ont pas été pourvus.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction de l'Administration des Finances au titre de l'année 2022 a mobilisé 18 agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 25 160 000 CFA et 78 501 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DAF de travailler à améliorer son niveau de gouvernance en veillant au respect de la tenue des cadres de concertations.

Elle doit aussi pourvoir en personnel tous les postes de travail qui existent au sein de la Direction et disponibiliser les fiches de poste.

CONCLUSION

La performance globale de la Direction de l'administration des finances au titre de l'année 2022 qui est de 79.18% est jugée satisfaisante. Toutefois, elle pourrait être meilleure si les cadres de concertation sont tenus conformément aux textes en vigueur, les postes de travail pourvus et les fiches de postes disponibilisées.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Elaborer le rapport d'exécution du budget antérieur	6000	5853
Elaborer la revue à mi-parcours du budget	5000	5000
Elaborer le budget du MTDPCE	8000	7875
Elaborer le Plan de Déblocage des Fonds	4000	3917
Réviser le cadre budgétaire du MTDPCE	5240	5240
Elaborer le questionnaire budgétaire pour l'Assemblée Nationale	3466	3466

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	0%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	51.24%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Gouvernance	93.03%

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022 (a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0	
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0	

Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	11	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	60660000	58660000	48966000	-9694000
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	2	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	9	1	1	0
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	8	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	1	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE
DES, DES POSTES ET DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
INSTITUTIONNEL ET DE L'INNOVATION

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2022

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE L'INNOVATION (DDII)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°61 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation a pour mission d'assurer le développement institutionnel et organisationnel et de promouvoir la culture de la gestion axée sur les résultats au sein du Ministère.

Le programme d'activités 2022 de la DDII a été élaboré sur la base de ses attributions contenues dans le décret sus - cité.

Ces objectifs sont mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2022 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE L'INNOVATION

La performance de la Direction du développement institutionnel et de l'innovation (DDII) repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction du développement institutionnel et de l'innovation a un niveau d'efficacité de 100%, jugé excellent. En effet, deux (02) activités ont été programmées et toutes entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation a un indicateur d'efficacité de 1.9%. La mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier de 94 700 000 F CFA inférieur aux prévisions estimées à 96 500 000 F CFA d'où un reliquat de 1 800 000 FCFA.

La gouvernance

La Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation a un niveau de performance de 73.81%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités :

Le niveau d'impact de l'action de la DDII correspond à celui de l'action 8 « Gestion du développement institutionnel et de l'innovation » du programme 097 « pilotage et soutien ». Il est extrait du rapport annuel de performance qui n'est pas encore disponible pour l'année 2022.

Performance globale

La performance globale de la DDII est de 76,45%, jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0.65 * 100 + 0.2 * 1.9 + 0.15 * 73.81$$

$$PG = 76,45\%.$$

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau global de la performance par critère.

Efficacité	100%
Efficience	1.9%
Gouvernance	73,81%
Performance globale	76,45%

Au cours de la période 2020 à 2022, les performances globales de la DDII sont respectivement de 75,02%, 78,10% et 76,45. La structure a connu une amélioration de 3 points de sa performance en 2021 avant de connaître une légère chute d'environ 2 points en 2022. En effet, au niveau de l'efficacité, sa performance est passée de 13,80% en 2021 à 1,9% en 2022. Cela s'explique par le fait qu'en 2022, la mise en œuvre des activités programmées et entièrement réalisées a induit un coût financier approximativement égale à la prévision.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation au titre de l'année 2022 a mobilisé 6 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de 964 000 CFA et 11 986 000 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATION

Au regard du niveau excellent de l'efficacité, la DDII devrait consolider ses acquis par le maintien du taux relatif à ce critère. Par contre, au niveau de la gouvernance, elle devrait :

- tenir régulièrement les cadres de concertation conformément aux textes en vigueur ;
- renforcer les effectifs du personnel;
- pourvoir au poste de chef de service restant.

CONCLUSION

La performance globale de la Direction du développement institutionnel et de l'innovation au titre de l'année 2022 est de 76,45%, jugée satisfaisante.

Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination avaient été entièrement pourvus et les cadres de concertation tenus conformément aux textes en vigueur.

ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif de l'efficience

Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Organiser l'évaluation de la performance des structures du ministère	5 000 000	5 000 000
Implémenter la démarche qualité au MENPTD	91 500 000	89 700 000
Total	96 500 000	94 700 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT LA DDII

Actions	Activités	Niveau d'impact
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DE LA DDII

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	75,00%
Existence de fiches de poste de travail	17%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	58%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	67%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	73,81%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Référence au 1er janvier 2022(a)	Besoins/Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)
Ressources humaines	Catégorie 1	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 2	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 3	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 4	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie 5	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie E	Nombre	0	0	0	0
Ressources humaines	Temporaire	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	5	0	0	0
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0
Ressources matérielles	Matériel informatique	Nombre	20	18	12	-6
Ressources matérielles	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	0	0	0
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	12 950 000	12 950 000	0
Ressources matérielles	Matériel roulant	Nombre	0	2	0	-2
Ressources humaines	Catégorie A	Nombre	3	2	1	-1
Ressources humaines	Catégorie B	Nombre	1	3	0	-3

Ressources humaines	Catégorie C	Nombre	0	2	1	-1
Ressources humaines	Catégorie D	Nombre	0	0	0	0

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2022

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2022

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés

**Annexe 3 : Etat de mise en œuvre des
recommandations antérieures**

**Etat de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation au
titre de l'année 2021**

N°	Actions et recommandations	Echéance	Structures responsables	Etat de mise en œuvre
1.	Améliorer la gouvernance des structures du ministère			
1.	Réviser le texte organisant les cadres de concertation	Décembre	SG, DDII	Un projet d'arrêté d'organisation des cadres de concertations a été soumis par la DDII à Monsieur le Secrétaire général.
2.	Respecter la tenue des dialogues de gestion	Permanent	Responsables de programmes budgétaires	- Pour le compte du programme DICE, 02 dialogues de gestion ont été tenus le 10 mars 2022 et le 13 Juillet 2022 et 02 réunions de travail trimestrielles ont été tenues le 20 avril 2022 pour le 1^{er} trimestre et le 15 juillet 2022 pour le 2^{ème} trimestre. - Pour le compte du programme ASSP, les dialogues de gestion sont tenus conformément aux dispositions réglementaires. - Le programme pilotage et soutien a tenu 3 dialogues de gestion (Lettre N°2022-0079/MTDPCE/SG/DGESS du 16 mars 2022 ; Lettre N°2022-0077/MTDPCE/SG/DGESS du 07 avril 2022 ; Lettre N°2022-139/MTDPCE/SG/DGESS du 25 mai 2022)
3.	Notifier les lettres de mission et les contrats de performance conformément aux dispositions réglementaires	Avril	Ministre, SG, Responsables de Programme, Responsables de structures.	Mise en œuvre par l'IGS qui a reçu sa lettre de mission du Ministre, les responsables des structures rattachées et de mission. La recommandation n'a pu être mise en œuvre par la quasi-totalité des autres responsables identifiés parce que n'ayant pas reçu leurs lettres de mission de l'année. Cependant, DGAP et DCPM ont adressé des fiches d'indication des attentes et des lettres de mission à

N°	Actions et recommandations	Echéance	Structures responsables	Etat de mise en œuvre
				leurs collaborateurs sur la base des attributions de leurs structures respectives.
4.	Élaborer les manuels de procédures	Septembre 2023	DDII	Des manuels de procédures ont été élaborés pour deux structures (DGTD et SG). Deux autres manuels (DGF, BCMP) sont en cours de finalisation. Les manuels du reste des structures sont inscrits pour l'année 2023.
5.	Pourvoir en personnel les postes de travail de toutes les structures du ministère	Décembre	SG, DRH, Tout responsable de structure	Au total 62 agents dont 52 informaticiens et 10 non informaticiens ont été mis à la disposition de 9 structures du ministère (DAD, DDII, DCRP, DGAP, DGESS, DGTIC, DRH, SPIVTEN, DGICE)
Améliorer l'efficacité et l'efficience des structures du ministère				
1.	Formaliser le processus d'allocation des ressources aux structures pour la mise en œuvre de leurs activités	Décembre	Cabinet, SG, DGF	Des correspondances ont été transmises à la hiérarchie dans ce cadre mais la DGF souhaite avoir plus d'orientation sur ce que le CTE attend par rapport à cette formalisation
2.	Instituer et tenir des cadres d'échange sur les ressources financières et matériels.	Trimestriel	DGF, DMP, BCMP	Les cadres d'échange sur les ressources financières et matérielles sont coordonnés par la DGF. Une rencontre a été tenue avec les gestionnaires et acteurs de la chaîne des dépenses. Une rencontre a également été tenue entre BCMP, DGF et DMP.

Au total sept recommandations ont été formulées.

Le premier axe des recommandations concerne la gouvernance. Cinq recommandations étaient formulées pour la mise en œuvre effective des outils de la gouvernance. L'ensemble de ces recommandations ont été partiellement mises en œuvre.

La première recommandation relative à la révision du texte organisant les cadres de concertation n'a pas été mise en œuvre. Le projet de texte révisé qui a été soumis n'a pas été formellement adopté. Les structures restent soumises aux cadres en vigueur.

Pour la recommandation concernant le respect de la tenue des dialogues de gestion, trois (03) programmes budgétaires sur quatre (04) ont tenu au moins deux (02) dialogues de gestion au cours de l'année. La recommandation a été substantiellement mise en œuvre.

La recommandation sur la notification des lettres de mission et des contrats de performance conformément aux dispositions réglementaires a été mise en œuvre en ce qui concerne l'IGS, l'ANPTIC et LA POSTE BF. Les responsables des structures centrales du ministère n'ont pas reçu de lettres de mission.

La recommandation sur l'élaboration de manuels de procédures est en cours. Deux manuels ont été entièrement réalisés, deux autres partiellement réalisés et le reste est attendu au cours de l'année.

La recommandation invitant à pourvoir en personnel les postes de travail de toutes les structures du ministère a été mise en œuvre à travers l'arrivée de 62 agents qui ont permis de renforcer les effectifs de 09 structures.

Le deuxième axe des recommandations est relatif à l'efficacité et l'efficience des structures du ministère. Les deux (02) recommandations formulées à ce niveau n'ont pas été suffisamment explicite pour permettre leur mise en œuvre effective. Néanmoins, des actions ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de chacune de ces recommandations. Ces deux recommandations doivent être mieux reformulées.

**Annexe 4 : Copie de l'arrêté portant nomination des
membres du comité technique d'évaluation**

ARRETE N°2023 000032 MTDPC/CAB
portant nomination des membres du comité technique
d'évaluation de la performance des structures du Ministère
de la Transition Digitale, des Postes et des
Communications Electroniques au titre de l'année 2023.

LE MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022.
- Vu le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n° 2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
- Vu le décret n°2023-0009/PRES-TRANS/PM du 10 janvier 2023 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2022-0055/PRESTRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des départements ministériels ;
- Vu le décret N°2022-0923/PRES-TRANS/PM/MTDPCE du 08 octobre 2022 portant organisation du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques ;
- Vu le Décret n°2017-625/PRES/PM/MFPTPS du 18 juillet 2017 portant modalités d'évaluation de la performance des structures de l'Administration publique ;

ARRETE

Article 1 : Les personnes ci-après sont nommées membres du comité technique d'évaluation de la performance des structures du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques au titre de l'année 2023, ainsi qu'il suit :

Président :

- **YANOGO Saïdou**, Conseiller Technique.

Rapporteurs :

- **OUEDRAOGO Boureima**, Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;
- **BARRO Braïma**, Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles.

Membres :

- **SOU Hennake Aristide Bertrand**, Inspecteur Technique des Services ;
- **SAWADOGO Ignace**, représentant de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles ;
- **SIRIBIE Kassoum**, représentant de la Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation ;
- **OUEDRAOGO Eliane**, représentante de la Direction de la Gestion des Finances ;
- **SAWADOGO Amadé**, représentant de la Direction des Ressources Humaines ;
- **KANI Ouezzin Marc**, représentant du Secrétariat Général.

Article 2 : Le comité technique d'évaluation se réunit autant de fois que de besoin sur convocation de son président.

Article 3 : Le comité technique d'évaluation peut faire appel à toute compétence extérieure, susceptible de l'aider dans l'accomplissement de sa mission.

Article 4 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures, notamment l'arrêté n°2022-000005/MTDPCE/CAB du 14 juin 2022 création, attributions, composition et fonctionnement du comité technique d'évaluation de la performance des structures du Ministère de l'économie numérique, des postes et de transformation digitale.

Article 5 : Le Secrétaire Général du Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature et sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 19 AVR 2023

Ampliations :

- CAB/ MTDPCCE
- SG/ MTDPCCE
- DC-MEF/ MTDPCCE
- Intéressés
- Chrono



Aminata ZERBO / SABANE

Officier de l'Ordre de l'Étalon